

Billal B. Midi Libre



BOUTEFLIKA LORS DE SA VISITE À ALGER
«IL FAUT QUE LA JUSTICE RÈGLE LES PROBLÈMES DE PROPRIÉTÉ»

Lire en page 3

ÉDUCATION

LES CONTRACTUELS APPELLENT BENBOUZID AU DIALOGUE

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 430 Mercredi 6 Août 2008 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ANNABA

19 HARRAGAS ARRÊTÉS PAR LES GARDE-CÔTES

Page 24

TAXE SUR LES VÉHICULES NEUFS

LE COUP DE GUEULE DES CONCESSIONNAIRES

Lire en page 3



Billal B. Midi Libre

M^{ME} AICHA MERAZKA, DIRECTRICE DU MUSÉE NATIONAL NASR-EDDINE-DINET



UNE STRUCTURE QUI RENAÎT DE SES CENDRES

Lire en page 13

COUP D'ENVOI DE LA SAISON DE FOOTBALL 2008-2009 CE WEEK-END



UNE OCCASION POUR DÉVOILER LES AMBITIONS DES UNS ET LA FORCE DES AUTRES

Lire en pages 19, 20 et 21

D.R.

D.R.

DANS UNE LETTRE OUVERTE DÉPOSÉE À LA PRÉSIDENTE

LES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS APPELLENT BENBOUZID AU DIALOGUE

PAR FARID ABDELADIM

L'esplanade du carrefour d'El-Mouradia, (ex-Golf), jouxtant le siège de la présidence de la République, a été, encore une fois, hier, le théâtre d'un sit-in, violemment empêché, des enseignants contractuels. La scène était désolante. «Etat d'urgence oblige», -pour reprendre les propos d'un policier-, l'impressionnant dispositif des brigades anti-émeute a usé de toutes ses forces pour disperser la foule. Arrivées sur les lieux vers 10h00, les dizaines d'enseignants contractuels et des représentants de la société civile, venus pour observer, pacifiquement, un sit-in devant le siège du ministère de l'Éducation ont été interceptés par un détachement de policiers. Poursuivant leur mouvement de grève de la faim, entamé depuis le 14 juillet dernier, les enseignants contractuels ne demandent pourtant que «l'ouverture du dialogue» avec le ministère de tutelle, avant le « pourrissement » de la situation : «Sauver la vie des grévistes ! » est le slogan répété sur les banderoles brandies par les protestataires. Des banderoles qu'ils ont dû vite ranger sous la menace des policiers. Au 23^e jour de grève de la faim, l'état de santé des 55 enseignants contractuels s'est



Bilal / Midi Libre

«sérieusement détérioré», a fait remarquer l'un des protestataires. «Devant la sourde oreille du ministère de l'Éducation nationale, après 23 jours de grève de la faim, on n'a d'autre alternative que d'investir la rue. Et si nous sommes aujourd'hui ici, c'est juste pour demander une audience au ministre, pas plus que ça» tenta d'expliquer à un policier, Mme Meriem Maârouf, porte-parole du Conseil national des enseignants contractuels (Cnec). Et de poursuivre en s'interrogeant : « Faut-il attendre qu'il y ait des décès pour réagir ?

». La diplomatie de cette dame enseignante s'avérera toutefois payante. Les policiers lui ont accordé la permission de se rendre à la présidence, mais juste le temps de déposer une lettre de doléances au bureau d'ordre. Il s'agit, au fait, d'une lettre ouverte destinée à Benbouzid, soulignera la représentante des contractuels grévistes, dès son retour de la présidence. Désabusée, Mme Maârouf a expliqué à la pléthore de journalistes qui l'attendaient dehors, sous l'œil vigilant des policiers, qu'un «accueil des plus froids» lui a été réservé à la pré-

sidence, où elle n'a eu droit qu'à déposer sa lettre, l'intervalle d'une minute ! Mais, pendant ce temps, les autres protestataires sont toujours malmenés. N'ayant pas obtempéré aux injonctions de quitter les lieux, certains d'entre eux ne tarderont pas à être embarqués. On a assisté à trois interpellations. Il s'agit de Mourad Tchico, porte-parole du Snapap et de deux enseignants grévistes. Ces derniers ont beau essayer d'expliquer aux policiers qu'ils veulent juste accompagner M. Maârouf à la présidence, mais en vain. Les trois protestataires ont dû alors subir un interrogatoire au commissariat d'El-Mouradia, avant qu'ils ne soit relâchés, environ une heure plus tard. Soit après que les policiers eurent réussi à disperser la poignée de protestataires. Par ailleurs, il y a lieu de signaler que parmi les représentants de la société civile et des partis politiques qui ont apporté leur soutien à cette énième action de protestation des enseignants contractuels, il a été remarqué la présence du président de la confédération nationale des parents d'élèves (Cnpe), M. Mebarki en l'occurrence, ainsi que des militants du mouvement démocratique et social (MDS), outre les représentants du Cla, du Cnapest et du Snapap.

F. A.

SECURITE ROUTIERE

Les spécialistes plaident pour un changement de politique

PAR AMEZGHAR KARIM

Multiplicatif des campagnes de sensibilisation, durcissement des mesures d'obtention du permis de conduire, mesures de sécurité traduits par la promulgation de projet de loi... Malgré tout cela le nombre des accidents de la route va crescendo. Le facteur humain reste la cause principale de cette hécatombe. Les conducteurs qui ont juré de respecter le code de la route ont failli à leurs promesses. Et en dépit de tous les efforts déployés en matière de sécurité routière, les accidents de la route continuent de faucher d'innombrables vies humaines innocentes. C'est pour limiter un tant soit peu ces dégâts qu'une campagne de sensibilisation contre les accidents causés par les dépassements dangereux est organisée par le Centre national de prévention et de sécurité routières. En effet, le coup d'envoi de cette manifestation a été donné, hier, à l'occasion d'une conférence de presse tenue au niveau de la maison de la presse Tahar-Djaout à Alger.

Lors de son intervention, Amar Kara, représentant du commandement de la Gendarmerie nationale, a été catégorique en remettant en cause toutes les politiques engagées par le gouvernement en matière de prévention. «Il est grand temps de tout revoir et de revoir la politique nationale en matière de sécurité routière, le retrait de permis n'est plus suffisant pour lutter contre

l'utilisation abusive du volant », a-t-il déclaré. Haussant le ton, ce dernier a dit tout sa volonté de changer de stratégie. « Il appartient aux pouvoirs publics d'engager les solutions qui s'imposent », car, a-t-il ajouté, « après avoir épuisé toutes les solutions, que l'on veuille ou pas, on doit passer à la répression, seule à même d'imposer aux conducteurs un respect infaillible du code de la route », a-t-il laissé entendre.

Faisant remarquer que l'excès de vitesse est à l'origine de 9 sur 10 des accidents enregistrés, Kara n'a pas manqué de remettre en cause la qualité de la formation prodiguée dans les auto-écoles. « La qualité de la formation dans ces écoles est

insuffisante et même les ingénieurs du permis de conduire sont mal formés », a-t-il souligné, suggérant la révision pure et simple du système de formation. Chose qui viendra, selon lui, avec la création prochaine du Centre national de permis de conduire.

De son côté, Nasser Messaoud, adjoint du directeur du transport urbain et de la circulation au sein du ministère des Transports, a expliqué tous les risques du dépassement dangereux qui est souvent lié à l'excès de vitesse. Par ailleurs, il a souligné, la nécessité de la répression de l'excès de vitesse car, a-t-il dit, « l'excès de vitesse est à l'origine d'autres causes d'accidents graves comme le dépasse-

ment ». Pour preuve, «le froissement qu'on constate sur les tôles des véhicules accidentés témoigne de la gravité des accidents ; c'est pourquoi l'observation du code de la route et la sanction des contrevenants est nécessaires », a-t-il, en outre, argué. Répondant aux critiques de Kara, un représentant des auto-écoles, s'est démarqué de tous les reproches qu'on ne cesse de leur faire à chaque occasion. « On n'a pas de moyens et on fait tout ce qu'on peut avec nos propres moyens », a-t-il argué, ajoutant qu'elles (les auto-écoles) attendent les promesses des pouvoirs publics en matière d'amélioration du cadre de leur travail.

A. K.

INSOLITE

UNE LINGERIE SPÉCIALE DESTINÉE À PROTÉGER LES POLICIÈRES ALLEMANDES

La police fédérale allemande a commencé à distribuer à ses quelque 3.000 policières des soutiens-gorge devant les protéger contre d'éventuelles blessures à la poitrine, a indiqué hier un porte-parole. "C'est un soutien-gorge de sport sans partie métallique ni plastique qui diminue les risques de blessures en cas de confrontations physiques", a expliqué Jörg Kunzendorf. "Il ne s'agit pas d'un soutien-gorge pare-balles mais (d'un sous-vêtement) qui est fait pour être porté sous un gilet pare-balles", a-t-il souligné. "Ce n'est pas une obligation" mais la police allemande encourage vivement ses femmes fonctionnaires à le porter durant

leur service. "En cas de bagarre par exemple, certaines parties métalliques ou plastiques d'un soutien-gorge normal peuvent se défaire et blesser les policières", a indiqué M. Kunzendorf. Lorsqu'une balle frappe un gilet pare-balles, son impact sur une armature ou une agrafe métallique d'un soutien-gorge "est susceptible de blesser grièvement et même mortellement une policière", précise de son côté, Martin Schilff, spécialiste des équipements des agents de police au syndicat de la police GdP. En coton, polyester et élasthanne, ces brassières blanches portant l'inscription "police" sont pour l'instant réservées aux agents féminins de la police fédérale.



Clin
d'œil
DE SARAH

Des Algériens heureux

La traversée de la Méditerranée dans une barque peut être une opération payante. Et pour cause, de jeunes candidats à l'émigration clandestine ont réussi là où beaucoup d'autres ont échoué, à savoir donner un coup de fil à partir de l'Italie à leurs parents en Algérie. Avant d'embarquer sur leurs chaloupes, ces harragas, peut être futurs citoyens italiens, ont pris le soin d'introduire quelques milliers de DA de crédit dans leurs téléphones portables. Cela sera, espéraient-ils, leur dernière dépense dans leur pays natal pendant des années.

Aujourd'hui, ils sont dans l'île italienne de Sardaigne. Ce soir, ils dormiront sous un pont en rêvant de leur Eldorado. Demain, ils mangeront, en guise de petit déjeuner, le reste de galette qu'ils ont emportée avec eux en pensant aux repas copieux qu'ils s'offriront, une fois leur situation stabilisée. Il y a quelque part en Sardaigne 32 jeunes Algériens heureux. Le problème c'est que ce bonheur est éphémère. Ils le savent, ils savent qu'un autre enfer les attend, mais au moment où s'écrivent ces lignes, ils sont heureux.

LE CHEF DE L'ETAT LORS DE SA VISITE À ALGER

« Il faut que la justice règle les problèmes de propriété »

Le ministre de l'Habitat avancera que pas moins de 5.000 affaires liées à la propriété des assiettes ayant abrité des projets d'habitat sont entre les mains de la justice

PAR FAROUK DJOUADI

La courte visite effectuée hier par le chef de l'Etat à Alger a été une occasion d'aborder l'un des problèmes délicats dont souffre le secteur de l'habitat. « Il faut que la justice prenne en charge les problèmes de propriété », a lancé le président à l'inauguration de la cité 800 logements sociaux-localitifs (LSL), sise au niveau de Zerhouni-Mokhtar, ex-Bananiers. C'est là que le ministre de l'Habitat avancera que pas moins de 5.000 affaires liées à la propriété des assiettes ayant abrité des projets d'habitat sont entre les mains de la justice. Bouteflika instruira, par la même occasion, les responsables du secteur à faciliter l'accès à la propriété des logements sociaux. « Sélectionner les bénéficiaires de logements sociaux parmi les personnes en mesure de payer. » Il convient de rappeler, à ce sujet, que les bénéficiaires de logements sociaux partici-



Billal B. / Midi Libre

patifs ne jouiront du droit de propriété que dix années après la date d'attribution. Indiquons, par ailleurs, que la cité inaugurée et dont les travaux de réalisation ont été lancés en avril 2006, est dotée d'infrastructures d'utilité publique. Il s'agit, selon la fiche technique du projet, d'un centre culturel, une crèche et des espaces de jeux ainsi que de 87 locaux commerciaux. La visite a été une autre opportunité pour les responsables de l'habitat de dresser des bilans sur l'état d'avancement des projets dans la capitale. Selon les explications

fournies au chef de l'Etat, la wilaya d'Alger a enregistré la livraison de 70.599 logements au cours de l'exercice 2007. Le directeur de l'OPGI fera remarquer que des logements F2 ont été remplacés par d'autres de catégorie F3 ou plus, conformément aux orientations du Président, dans la réalisation de cette cité de 800 logements.

La visite présidentielle a pris fin au niveau de la gare ferroviaire Agha. Le Chef de l'Etat a procédé au niveau de cette gare à la mise en service de l'autorail Alger-Chlef. Cette nouvelle acquisition de la

SNTF devra relier la capitale à Chlef en deux heures et demie. D'une longueur de 75,6 m, l'autorail roule à une vitesse maximale de 160 km/h. Le billet, quant à lui, coûte 300 DA. Doté de rames climatisées, l'autorail, avancera-t-on, effectuera 4 rotations par jour, avec une capacité de transport de 199 passagers.

Les responsables de la SNTF ont précisé au chef de l'Etat que le schéma des lignes électrifiées s'étale d'Alger vers l'Est jusqu'à Thenia en continuant vers Tizi-Ouzou et Oued Aïssi et de l'Ouest jusqu'à El Affroun (Blida). Ils ont fait savoir aussi, que 17 autorails seront mis en service pour desservir les lignes Alger-Chlef, Alger-Bouira-Béjaïa, Alger-Bordj Bou Arréridj-Sétif, Constantine-Skikda, Constantine-Annaba, Oran-Tlemcen, et Oran-Aïn Temouchent. Evoquant la 2e rocade des Hauts-Plateaux, les responsables ont souligné que celle-ci prend naissance de Mechria, Aflou, El-Bayedh, Djelfa et Biskra. Ils ont précisé que les études ont été déjà entamées. Sur ce dernier point, le Président Bouteflika a demandé aux responsables de finaliser les études afin de les « inscrire » dans le programme de réalisation. Selon les mêmes responsables, le réseau ferroviaire actuel, en exploitation est doté de 3.572 km, dont 394 km en double voie et de 283 km de lignes électrifiées. **F. D.**

EN VISITE D'INSPECTION ET DE TRAVAIL À BLIDA

Bouteflika entre inaugurations et lancements de projets

DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE

LAMIA BRAHIM

Au cours de sa visite d'inspection et de travail à Blida, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a dénoncé les conditions d'octroi des marchés publics dans le domaine de la construction. Les entrepreneurs chinois, selon lui, sont défavorisés par rapport à leurs confrères égyptiens et turcs. « Avec les Egyptiens, les prix sont déterminés selon la loi de l'économie de marché, ceux des marchés signés avec les Chinois passent par des négociations politiques » a reproché le président de la République. Il a, à cet effet, appelé à un alignement des prix proposés aux Chinois avec ceux des autres compagnies étrangères.

L'intervention de M. Bouteflika vient ainsi comme une explication à l'essoufflement enregistré dans les chantiers de cités attribués aux Chinois. Lors de l'inauguration d'une cité de 865 logements Aadl le président de la République s'est interrogé sur la qualité du travail des Chinois auprès du ministre de l'Habitat, M. Noureddine Moussa. Les logements de la cité en question seront distribués très prochainement selon l'exposant du projet. Le prix de vente administré aux citoyens serait de 20.000 DA le m². Le coût réel du mètre carré s'élève, cependant,

à 30.000 DA. Ce sont des appartements en F3 et F4 que comportent les 25 immeubles de la cité inaugurée. Les immeubles comptent, par ailleurs, 36 locaux commerciaux. Il convient de noter que cette cité a été réalisée par une entre-

prise égyptienne.

L'inauguration de la cité Aadl a été précédée par deux autres points d'inspection. Le premier concerne la pose de la première pierre dans un projet de construction d'un pôle universitaire à El Affroun. Le pôle en question est divisé en deux zones : une pédagogique et une autre résidentielle. Sa capacité d'accueil est importante : 27.000 places pédagogiques et

15.000 lits, en plus d'un centre de enseignement intensif de langues, un centre audiovisuel ainsi que trois centres de soutien pédagogique. Le coût de réalisation de ce pôle est estimé à 3 milliards de dinars. Le délai de sa réalisation a été fixé à deux années. Ce sont justement les Chinois qui ont décroché le marché de sa construction.

Le deuxième point d'inspection s'est

effectué dans la même localité. Abdelaziz Bouteflika a procédé à la mise en service d'un poste de très haute tension (THT) d'une capacité de 400 KV non atteinte lors du démarrage. Le président de la République a prôné au réalisateur du projet « d'établir des comptes rendus objectifs du projet ».

L'exposant a expliqué qu'il s'agissait d'un problème technique. Il convient de noter que le poste mis en marche compte parmi 9 autres stations réparties sur le territoire national. Un projet lancé en 2006 dans le but de renforcer la sécurité en approvisionnement électrique à travers le pays. La réalisation de ce poste a coûté quelque 783 millions de dinars. L'exposant a avancé que ce projet est estimé le plus important en Algérie.

L. B.

CODE COMMUNAL

Zerhouni plaide pour la réforme financière

PAR KAMEL LAKHDAR
CHAOUCHE

Tous les dossiers gérés par les wilayas mères seront transférés progressivement aux wilayas déléguées dont la création devrait intervenir sous peu, a indiqué, hier, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Yazid Zerhouni, en marge de la visite de travail et d'inspection effectuée par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, dans la wilaya de Blida, expliquant à cet effet que cette démarche nécessite, la désignation d'abord des

walis délégués. Cette opération, dira le ministre, se fera dans les plus brefs délais.

Outre cet éclaircissement, le ministre a complètement nié, dans sa réponse à une question, la présence de cellules chargées de la désignation des nouveaux walis délégués. S'agissant du nouveau code communal, le ministre précisera que « le code communal algérien n'est pas différent des codes communaux et municipaux des autres pays, et ce, notamment, en termes d'attribution de prérogatives », relevant, toutefois, que la différence demeure dans les ressources financières, la forma-

tion et les personnels. A ce propos, M. Noureddine Yazid Zerhouni n'a pas manqué de souligner l'importance de procéder à la réforme financière. Pour ce faire, il indiquera « qu'il ne suffit pas de revoir le code communal si l'on ne lance pas des réformes financières ».

Abordant le manque de moyens attribués à certaines communes, le ministre a appelé ces dernières à récupérer et à exploiter ce qui existe déjà à leur niveau. « Que les APC commencent par récupérer ce qu'elles possèdent comme ressources », a-t-il lancé. Et à titre illustratif, le ministre citera, entre autres,

les fonds de commerce, qui sont loués à 100 dinars par mois, les parkings et les enseignes lumineuses, encore très mal exploitées, constituent eux aussi des ressources financières. Au sujet de la création des fédérations de maires au niveau national, M. Noureddine Yazid Zerhouni a estimé qu'il s'agit d'une bonne initiative dans la mesure où celles-ci sont apolitiques.

Revenant sur l'attentat de samedi dernier à Tizi-Ouzou, le ministre affirmera dans ce contexte qu'une enquête est en cours pour déterminer l'identité du kamikaze. Il précisera que cet attentat est l'œuvre des hordes

du GSPC, et qu'il intervient après l'assassinat de l'émir de cette région la semaine dernière à Benchoud, dans la wilaya de Boumerdes.

Concernant les rumeurs faisant état du retour de Madani Mezrag sur la scène politique, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales notera que les textes de lois contenus dans la charte sur la réconciliation nationale sont précis. « Il n'y a pas de retour sur la scène politique pour Madani Mezrag », a-t-il affirmé.

K. L. C.

TAXE SUR LES VÉHICULES NEUFS

Le coup de gueule des concessionnaires

Les concessionnaires appellent les pouvoirs publics à reporter l'application de la taxe sur les véhicules neufs.

PAR MOUNIR CHERIFFA

Près de deux semaines après la décision prise par le gouvernement d'instaurer une taxe sur l'achat de véhicules neufs, les concessionnaires sortent de leur réserve pour s'en prendre à bras raccourcis au gouvernement. Bien que tardive, la réaction de l'association des concessionnaires automobiles a été non moins virulente « *Il est étonnant qu'un pays qui engrange 150 milliards de dollars continue d'appauvrir le citoyen alors que l'Algérie n'a jamais été aussi riche. A peine si la voiture a commencé à se démocratiser voilà qu'on assène un coup au citoyen. Pourquoi taxer le pauvre citoyen ? On veut provoquer une crise sociale ?* » C'est en ces termes que Omar Rebrab, PDG de Hyundai Motor Algérie et membre de l'association des concessionnaires automobiles a exprimé son rejet de la taxe sur les véhicules neufs. S'exprimant hier au cours d'une conférence consacrée à cette taxe, le président de l'Association des



concessionnaires automobiles algérien (AC2A), M. Bairi, a ajouté : « *Nous refusons de sanctionner nous-mêmes nos clients. Pourquoi l'autorité financière ne se charge-t-elle pas de récolter cette taxe, à part, à l'image de la vignette par exemple ? D'autant plus que les opérateurs du secteur, un des plus importants de l'économie, n'ont été ni consultés ni associés. C'est dramatique ! Ces dispositions dont le caractère discriminatoire est clairement établi, vont porter préjudice en premier lieu au citoyen* », a-t-il soutenu.

Abordant les conséquences directes de cette taxe sur l'activité automobile, le représentant

des concessionnaires met en avant la suppression de centaines d'emplois, la disparition de tout un pan de PME en activité annexes comme le transport, les sociétés de location et de taxis ou autre entreprises de sous-traitance activant dans le pneumatique, l'assemblage. Aussi, cette disposition remettra en question, selon lui, les plans d'investissement et de développement consentis par les concessionnaires, assure-t-il.

Si les pouvoirs publics ne l'ont pas clairement affirmé, les économistes interrogés par Midi Libre admettent que l'instauration de cette taxe sur les véhicules neufs vise à inciter indirectement les concessionnaires à

investir dans le pays au lieu de se contenter d'importer uniquement des véhicules et transférer des capitaux pour les maisons mères. Ce à quoi Omar Rebrab rétorque : « *comment voulez vous qu'un opérateur automobile étranger ouvre une usine d'assemblage automobile alors que le gouvernement ajoute un obstacle supplémentaire au lieu de faciliter les procédures. Dès lors, il ne faut pas s'étonner que Renault ait choisi le Maroc pour installer son usine, un pays qui offre, au demeurant, toutes les facilités, contrairement à nous* ».

Pour étayer davantage ses propos, le PDG de Hyundai n'y est pas allé de main morte pour citer le cas du partenariat de la SNVI avec un opérateur étranger dans lequel Hyundai Motor Algérie était partie prenante. Rebrab affirme à ce sujet que l'opérateur étranger en question (que Rebrab n'a pas voulu dévoiler), s'est confié à lui en disant : « *Votre gouvernement ne sais pas ce qu'il veut, d'un côté il a des ambitions pour développer son industrie automobile mais, d'un autre, il ne veut pas ouvrir les portes* ». Poursuivant son analyse, Rebrab ajoute : « *On nous reproche le fait de ne pas consentir d'investissement dans l'automobile. C'est faux. Nous sommes sur le point d'installer une usine de fabrication de verre pour les voitures qui seront*

désormais signées made in Algeria. Mais, au lieu de nous encourager, le gouvernement anéantit nos efforts ».

Autre répercussion négative de cette mesure, c'est qu'elle va pousser le consommateur vers le marché parallèle de l'occasion avec tout ce que cela implique comme évasion fiscale ou encore l'encouragement de la contrefaçon de pièce de rechange. C'est dire qu'en cela l'« *Etat effectue un retour en arrière* », martèle, M. Bairi.

Etant donné la situation « *inquiétante* » que vivent les concessionnaires conjuguée à l'exaspération des citoyens, l'AC2A interpelle les pouvoirs publics dans la perspective de reporter l'application de la taxe sur les véhicules neufs et reconsidérer son montant, jugé trop élevé par les consommateurs. « *Vous vous rendez compte qu'une Maruti qui vaut 500.000 dinars, l'Etat prélève 50.000 DA. C'est l'équivalent de sept mensualités d'un salaire, c'est exorbitant* », relève M. Bairi. D'autre part, les concessionnaires regrettent que la réduction de l'IBS de 25% à 19% ne concerne pas le secteur automobile à l'instar des autres secteurs d'activité, en somme une autre pierre d'achoppement à l'investissement dans le secteur, affirment-ils.

M. C.

ON EFFACE TOUT ET ON RECOMMENCE

MAUVAISE LISIBILITÉ

PAR RACHID MECHTRAS

Les dernières mesures prises par le gouvernement ont la fâcheuse tendance de rendre encore plus floue la politique économique et sociale du gouvernement. Investisseurs, jeunes, classes moyennes et partenaires étrangers, tout le monde se plaint. Ces mesures ne sont pas seulement anti-populaires, puisqu'elles frappent les portefeuilles de larges couches de la population, mais elles auront aussi pour effet de décevoir les classes moyennes et de nous brouiller une bonne fois pour toutes avec nos partenaires étrangers. Reprenons cet argumentaire point par point.

Vis-à-vis de nos partenaires étrangers, il va devenir encore plus difficile de les convaincre de la volonté du gouvernement algérien d'aller vers toutes les lois de l'économie de marché. On se veut les chantres du libéralisme, mais on fait tout le contraire. Certes, et c'est un secret de Polichinelle, les investisseurs étrangers ne sont pas des philanthropes, ni des enfants de chœur. Pour un dollar de placé, ils veulent en récolter dix. C'est la loi du marché, et ça se passe comme ça dans le monde entier ; le tout est de savoir défendre non intérêts sans remettre en cause nos choix fondamentaux, c'est-à-dire sans sacrifier les intérêts supérieurs du pays, en allant résolument vers des échanges gagnant-gagnant. Cela dit, à partir du moment où on a pris la décision de vouloir attirer les investissements

directs étrangers, on doit pouvoir mettre en place des lois et des règlements qui encadrent et canalisent ces capitaux, de sorte à pouvoir en tirer le meilleur profit possible pour le pays. Or les dernières décisions prises prouvent que le gouvernement algérien ne sait pas sur quel pied danser. Ce faisant, il dérouté et les partenaires étrangers et les cadres algériens eux-mêmes, marquant au fer rouge toutes les bonnes intentions sur le management et la bonne gouvernance.

Vis-à-vis des classes moyennes, on coupe l'herbe sous les pieds. Ces classes voyaient une sorte d'embellie dans ce qui se passe depuis quelques années, alors qu'auparavant il fallait une AIV pour pouvoir acheter un véhicule, avec tout ce que cela suppose comme désagréments et dérangement. Seule une certaine *nomenclatura* pouvait s'offrir ce qu'elle voulait. Les dernières taxes promulguées veulent nous faire revenir à l'ancien système : seuls les enfants du système pourront se permettre un véhicule neuf.

C'est un laminage et un nivellement par le bas ; si les classes moyennes ne peuvent pas s'offrir un véhicule neuf, alors qu'en sera-t-il des couches populaires, dans un pays où rien n'est fait pour mettre à la disposition de tous des transports en commun performants.

Les couches populaires ne sont pas plus choyées. En criminalisant les tentatives des jeunes qui veulent prendre la mer, on en fait des parias dans leur propre pays. Au lieu de prendre des mesures qui

rendent agréable la vie en Algérie, pour inciter les jeunes à y rester, on se contente de leur fermer la porte au nez, en les menaçant de prison au cas où ils seraient tentés de partir.

Plus prosaïquement, on a pris prétexte du rapatriement des bénéfices réalisés par une entreprise étrangère pour remettre en cause toute la politique prônée et suivie par l'Etat depuis maintenant bientôt dix ans. En faisant ainsi table rase de tout ce qui a été fait au cours de la dernière décennie, on envoie un mauvais signal à nos partenaires. A quel moment l'erreur a été commise : en amont, au moment de la rédaction des lois, ou en aval, lorsque on s'aperçoit qu'elles sont mauvaises ?

Il y a un problème d'architecture. Quand on aborde la construction d'un édifice, on fait un plan, une étude du sol, on vérifie la faisabilité des matériaux utilisés. Et on choisit de bons maçons. Si on prend la décision à la fin de la construction de détruire l'édifice, cela veut dire que ce processus n'a pas été suivi. Soit que le plan est mauvais, soit que le sol ne convient pas, soit qu'on a utilisé des matériaux d'une qualité douteuse, soit qu'on a fait appel à des artisans qui ne sont pas qualifiés ni expérimentés. Normalement, on doit s'apercevoir qu'on a fait fausse route à un moment ou un autre, mais certainement pas à la dernière minute. En Algérie, c'est ce qui est en train de se passer.

Or la question que l'on peut se poser : qui doit assumer la casse ?

Il ne s'agit pas d'une simple adaptation, ce qui est en somme normal. On doit toujours veiller, et à prendre de bonnes décisions, et à veiller à leur application, et à rectifier le tir quand il le faut, mais quand on fait des retournements de veste à 360 degrés, et que tout d'un coup on fait tout le contraire de ce qu'on faisait, cela ne concourt pas à renforcer la crédibilité de l'administration. C'est, quelque part, la bonne gouvernance qui en prend un coup.

R. M.

PUBLICITE

**ENTREPRISE IMMOBILIERE
FADL-ALLAH AHMED - MEDEA**

**PROJET «60 LOGEMENTS
SOCIAUX-PARTICIPATIFS» A
BERROUAGHIA - WILAYA DE
MEDEA**

L'entreprise de promotion immobilière «FADL-ALLAH Ahmed» propose aux citoyens des logements sociaux-participatifs «LSP» à Berrouaghia, wilaya de Médéa. Le projet, comprenant des F3 et F4, a démarré, le site choisi étant situé à la cité du 1er-Novembre, en face du secteur sanitaire.

Pour de plus amples renseignements, contactez-nous au bureau de l'entreprise, à l'adresse suivante : Tour d'affaires Fatoumi Djillali n° 27, route d'Alger, Tél/Fax : 025.58.11.38

AU CŒUR DU MONDE AGRICOLE

Les désillusions d'un agriculteur

L'agriculture occupe les devants de la scène ces derniers temps. Rareté pour certains produits. Disponibilité ou surproduction pour d'autres. Des prix qui n'obéissent à aucune mercuriale. Tout ou presque a été dit sur les disfonctionnements et les incohérences du secteur. Il reste qu'un élément fondamental a été occulté par les analyses. Il est ainsi des hommes qui travaillent la terre de laquelle ils tirent leur subsistance. Voyage au cœur du monde agricole.

PAR S. BELHOCINE

Monsieur Mustapha Bouchami dirige une EAI (Exploitation agricole individuelle) de quelque 20 hectares à Ain-Benian (Plateau est). Il a bénéficié de cette exploitation dans le cadre de la loi 87/19 qui a restructuré les domaines issus de l'autogestion. Bon œil, bon pied malgré quelques rides dues au poids des ans, Mustapha se souvient comme si c'était hier, du jour de la prise de possession de la parcelle de terre qu'il occupe actuellement. «*J'étais en ce temps là cadre technique en agriculture et c'est tout naturellement que j'ai bénéficié des dispositions de cette loi*» se rappelle-t-il.

Il se rappelle aussi les sacrifices qu'il a dû consentir pour mettre en valeur cette terre qui lui donne aujourd'hui tant de satisfaction. «*Les champs que vous voyez là*», explique-t-il en désignant de son doigt de larges surfaces verdâtres, «*étaient jouchées de pierres*». Notre agriculteur a payé de sa personne et de sa poche pour défricher les 20 hectares. «*J'ai évacué 480 camions de pierres*», dit-il, précisant que le coût de l'investissement s'est chiffré à 1,5 million de DA de l'époque (nous sommes en 1988).

L'exploitation est devenu en peu de temps, par la force du travail et d'un savoir faire certain de son propriétaire, un immense jardin. De la vigne, des abricotiers à perte de vue et des cultures de saison. Une particularité que tient à relever Mustapha. «*Toutes mes cultures sont arrosées par le goutte à goutte*», souligne-t-il fièrement expliquant l'avantage de ce système. «*Il n'y a pas de gaspillage du précieux liquide qu'est l'eau et je maîtrise parfaitement le mûrissement de la production*». L'agriculteur qu'il est, n'aime pas le mot fellah qui lui renvoie l'image de la pauvreté, et qui a, dans un sens, réussi dans ce qu'il a entrepris est-il pour autant satisfait de son sort ? Un geste lent de lassitude qui en dit beaucoup sur l'état d'esprit de notre bonhomme. Non pas que Bouchami est préoccupé par son avenir, mais il déplore la situation et le marasme que vit le secteur agricole dans notre pays. «*L'agriculture est une question de vie ou de mort pour un peuple*», assène-t-il en plissant des yeux, prédisant que l'avenir de l'après pétrole sera des plus sombres si on continue dans cette voie.

Le reproche qu'il fait aux politiques est simple. «*De 1962 à nos jours aucun des gouvernements successifs ne s'est sérieuse-*



ment préoccupé de l'agriculture», déplore-t-il en relevant que «*les responsables de l'agriculture ont fait du fellah un simple gardien des terres*». Il explique que l'agriculture comme tout autre secteur économique demande des compétences et des moyens financiers importants. «*Un pauvre ne pourra jamais faire de l'agriculture*», martèle-t-il, regrettant que les fellahs qui ont créé des EAI et EAC ont été marginalisés et abandonnés à leur triste sort dès qu'ils ont pris possession de leurs terres. Monsieur Mustapha Bouchami explique que l'Etat n'a jamais défini «*une politique agricole bien claire*».

Il se rappelle qu'il a adressé une correspondance en 1994 au Chef du Gouvernement pour attirer son attention sur les problèmes que vit le monde agricole et lui proposer certaines solutions. Il a été orienté vers le ministère de l'Agriculture. Cela, l'a fortement déçu. «*S'il y avait un ministère qui s'occupe de l'agriculture, je ne me serais pas permis de m'adresser à vous, Monsieur le chef du gouvernement, a été ma réponse à sa lettre*», dit-il dans un soupir de dépit en déclinant les disfonctionnements qui caractérisent le secteur agricole. «*Vous savez, dit-il, il y a des directions des services agricoles au niveau de chaque wilaya et de chaque daïra qui sont sensés prêter aide et assistance aux fellahs*». Eh bien, souligne-t-il «*ces fonctionnaires attendent sagement dans leurs bureaux l'heure de la retraite, faute de moyens de locomotion*». Ils ne se déplacent jamais, déplore-t-il «*chez les fellahs pour les sensibiliser sur les actions à mener ou tout au moins les faire bénéficier de leur savoir-faire*». Par contre, se plaint-il «*ils sont toujours dans une délégation conduite par le*

wali ou le chef de daïra pour choisir les meilleures terres pour implanter une infrastructure d'utilité publique». Cet état de fait, a pour conséquence la perte d'une bande de littoral à haut rendement agricole comprise entre Ain-Benian et Cherchell qui se trouve avalée par le béton. «*Nous n'aurons jamais de la tomate Mélisa, cultivée en hiver dans cette région*», se désole-t-il.

Une des autres conséquences de l'absence de politique agricole de l'Etat est, résume Mustapha, la perte de confiance des agriculteurs. Sans aide et sans soutien de l'Etat, les agriculteurs sont soumis à divers aléas dont les plus importants sont d'ordre naturel, inondation ou sécheresse. Sur ce registre, Mustapha Bouchami estime que les exploitants agricoles sont livrés à eux-mêmes. «*Imaginez qu'il y ait une sécheresse sur une saison agricole, c'est la ruine pour eux*». Selon lui, plusieurs de ces agriculteurs se sont trouvés dans ce cas. Les fellah n'avaient d'autre choix que d'abandonner les terres, d'où explique-t-il «*le phénomène des désistements*». Il faut incriminer, déclare-t-il, «*l'Etat qui ne fait rien pour aider les agriculteurs pour sortir de cette mauvaise passe*». Ce qui explique, dit-il «*les pénuries récurrentes de certains produits de la terre*».

Les problèmes de l'agriculture aussi sont à chercher dans l'absence de coordination avec les autres secteurs, souligne-t-il en faisant référence à l'obligation d'une autorisation pour pouvoir avoir un quota d'engrais ou le goutte à goutte NPK 3x20. «*Si vous voulez démobiliser les fellah, demandez leur de fournir des documents administratifs*» avance-t-il. Il semble que cette démarche des autorités a rafraîchi les ardeurs de nombreux agriculteurs qui



voient dans cette manière de faire, une autre entrave au développement de l'agriculture. Il faut savoir, dit-il que «*l'engrais est ce qu'est l'essence pour un véhicule*». Point d'engrais, le rendement des cultures est aléatoire, se désole-t-il en soulignant que «*Les gens qui ont pris cette décision ont agi d'une manière irréfléchie*».

Il ne comprend pas le sens de cette mesure. «*Si on a pris cette décision pour limiter l'accès à ce produit aux terroristes, il n'en demeure pas moins qu'on va créer des milliers de bombes (les agriculteurs) prêtes à exploser, et pour ne pas parler des pénuries des produits alimentaires qui risquent d'être engendrées et qui seront autant de menaces pour la stabilité du pays et la cohésion sociale*», déclare-t-il sûr de son analyse. Pour autant, Mustapha Bouchami ne compte pas rester bras croisés devant ce nouvel obstacle rencontré par ses pairs. J'ai saisi, affirme-t-il «*le président de la République pour attirer son attention sur ce fait qui*», selon lui, «*s'il n'est résolu à temps, sera le coup de grâce aux 5% d'agriculteurs qui se donnent encore la peine de travailler leurs terres*». Sur sa lancée, notre bonhomme qui en a gros sur le cœur, ne manque pas d'aborder les crédits bancaires. «*Ces institutions ne jouent pas le jeu*» remarque-t-il en affirmant qu'«*à sa connaissance, la BADR (banque algérienne de développement agricole) de Chéraga n'a accordé que deux ou trois crédits à des agriculteurs*».

Sa connaissance du monde agricole le pousse à faire des comparaisons avec nos voisins de l'Est et de l'Ouest. «*Dans ces pays, l'agriculteur n'a pas tous ces ennuis, il se contente seulement de produire*», dit-il avec un certain air de jalousie, soulignant que «*les structures mises en place par le Maroc et la Tunisie vont auprès des agriculteurs pour s'enquérir de leurs préoccupations*». «*Les producteurs de ces deux pays voisins ne perdent pas leur temps à chercher à écouler leurs marchandises, ni à attendre qu'on veuille bien les payer, des organismes bien rodés se chargent de ces questions*», confie-t-il en notant que «*grâce à ces mécanismes, les deux pays arrivent à s'autosuffire et à exporter une partie non négligeable de leurs productions*». La solution existe pour dépasser tous ces problèmes qui freinent le décollage du monde agricole, dit-il. Il faut, souligne-t-il «*rendre confiance aux travailleurs de la terre*. Comment ? C'est simple pour lui. Il faut abandonner le système des concessions et établir des actes de propriété pour les parcelles que les agriculteurs occupent déjà. Il estime que la relance du secteur agricole est à ce prix.

S. B.

SOUK EL-THENINE, PÉPINIÈRE «L'ESPOIR» LE BONHEUR DANS LA BOTANIQUE



S'intéresser aux plantes ornementales dans un pays où la culture botanique est presque inexistante est une louable initiative. C'est même à encourager.

PAR YACINE REMZI

La pépinière «l'Espoir» implantée dans la commune de Souk-Thnine, située à 25 kilomètres à l'est de la ville de Béjaïa, est un petit paradis pour la botanique. C'est une propriété privée qui se consacre à la production de plantes ornementales, l'aménagement des espaces verts (internes et externes), la

décoration et l'entretien des jardins ainsi que la vente des arbres fruitiers. Cette pépinière abrite des centaines d'espèces végétales qui sont dans leur plus grande majorité exotiques. Les amoureux des espaces verts et des fleurs viennent des quatre coins de la wilaya et même des wilayas limitrophes, telles que Jijel et Sétif, pour voir et acheter des plantes si étranges et si belles. Le commerce horticole est une source majeure d'introductions d'espèces venant d'un peu partout dans le monde. Une pratique qui tarde à se généraliser dans notre pays, ce qui illustre parfaitement l'absence de fleuristes dans beaucoup de villes d'Algérie. Dans cette belle pépinière, le visiteur se sentira comme dans une grande forêt. La beauté et la variété des plantes sont enchantresses. En plus des fameuses roses

blanches et rouges, des centaines d'autres fleurs sont ici pour le plaisir des yeux. De simples citoyens viennent dans cet endroit merveilleux, dans le but d'embellir leur jardin et décorer leur maison, mais aussi des entreprises étatiques et privées se déplacent dans ce «petit paradis vert» pour acheter des plantes en grande quantité, sans omettre les rares fleuristes de la wilaya qui s'approvisionnent deux à trois fois par mois. Pour être tout près du citoyen, la pépinière l'Espoir a même ouvert deux boutiques de plantes ornementales au centre de la ville de Yemma Gouraya. Une chose qui a fait le bonheur des Béjaouis, qui avaient du mal, auparavant, d'avoir cette «marchandise si rare». Le propriétaire de ladite pépinière compte s'investir d'avantage dans le domaine de la décoration et l'entretien des jardins. Une chose qui manque énormément dans nos villes et villages. Nous avons des centres urbains et de grandes cités-dortoirs, sans avoir des villages et des villes au sens propre des termes. Peut-être qu'il est temps de créer beaucoup d'espaces verts et de bien les entretenir.

Dans la capitale des Hamadites, on se contente de préserver, timidement, les jardins qui datent de la période coloniale sans penser à créer d'autres espaces. Comme si l'environnement ne peut guère être harmonieux et bien décoré. En attendant des jours meilleurs, les poubelles et autres ordures font le décor de tout ce qui nous entoure, dans tous nos quartiers, ou presque. Cette situation n'est pas propre à Béjaïa, mais malheureusement c'est un autre mal national généralisé et banalisé !

Y. R.

ANNABA, ALIMENTATION EN AEP Des zones isolées ciblées



Des zones rurales et isolées de la wilaya de Annaba seront ciblées par des opérations de renforcement en eau potable et par l'extension des réseaux d'assainissement. Les opérations ont été programmées au profit de ces zones rurales de Annaba à la faveur d'un financement sur le budget préliminaire de la wilaya de l'année 2008. Le montant alloué à ce programme est de l'ordre de 30 millions de dinars dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations et réhabiliter la prestation du service public dans le domaine de l'AEP. La daïra de Aïn Berda a bénéficié, à cet effet, de 10 millions de dinars destinés au parachèvement des travaux de la deuxième tranche d'un projet d'alimentation en eau potable. Le village de Sidi Hidouss dans la daïra de Chetaïbi bénéficiera d'un projet relatif à la réalisation d'un service AEP pour un montant de 3 millions de dinars.

Ces opérations prévoient le renforcement des équipements dans la commune d'El-Eulma, Tréat et dans la localité de Sidi Salem.

Amar Aït Bara

AIN DEFLA, LAURÉATS DES DIFFÉRENTS EXAMENS

CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX

Les lauréats qui ont brillamment réussi aux différents examens de fin d'année ont été primés au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au Palais de la culture le lundi 4 août, en présence des autorités de la wilaya et d'une délégation de la RASD. Dans son intervention, le directeur d'éducation a mis l'accent sur les efforts consentis par le personnel pédagogique et qui a permis d'obtenir de très bons résultats. Pour l'examen du bac, 20 élèves ont été honorés et ont

reçu un chèque de 10 millions de centimes chacun. Parmi ces lauréats trois jeunes ont retenu l'attention des invités : Boulkèche Fethi qui a obtenu une moyenne de 17,07/20 série sciences, Melle Mokhtari Ibtissem, candidate libre avec 16,52/20 et Melle Zane Fatma-Zohra, une candidate non voyante, élève au lycée d'El-Abadia, qui a obtenu 13,12 de moyenne. Pour l'enseignement primaire, 4 élèves ont reçu des prix. Le premier de l'école Amari de Miliana a obtenu 9,60 aux épreuves de

6e année. Pour les établissements secondaires, 3 lycées ont obtenu les meilleurs résultats : 1er- Novembre à El Attaf avec 90,70% de réussite au bac, El-Moussalaha d'El-Attaf avec 82,01% et Larbi Ben M'hidi de Djelida avec 74,54%. Les sports scolaires n'ont pas été oubliés puisque trois établissements ont été honorés : le CEM Madjène de Khemis Miliana avec deux équipes filles et garçons qui ont obtenu deux médailles en basket (série benjamine); l'école primaire Renima de

Sidi Lakhdar, finaliste en football (cadet), et l'école Allili de Khemis Miliana en basket (benjamin).

Enfin, dans son allocution, le directeur de l'éducation a annoncé que la wilaya de Aïn Defla a obtenu 53,54% de réussite au bac, 93,75% aux examens du secondaire et 53,30% pour le moyen. Pour l'examen d'entrée en 6e, le nombre de réussite s'élève à 29.873 élèves avec un taux de 91,75%.

El Miliani

ILLIZI, ARTISANAT

116 PROJETS DESTINÉS À LA FEMME RURALE

116 projets de l'artisanat destinés à la femme rurale dans la wilaya d'Illizi ont été avalués par le Fonds national de promotion des activités artisanales (FNPA) depuis 2005 à ce jour, selon un bilan de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya. Ces aides ont pour objectif de sauvegarder et de promouvoir les activités en voie de disparition à Afra, Tabakat, Ihrir et Tamajert (broderie, bijoux traditionnels, cuir) ainsi que dans les localités frontalières de Tinalkoum, Tarat et de Debdeb (tissage, maroquinerie et poterie). Elles visent aussi la protection du patrimoine de la région en matière d'artisanat traditionnel et à veiller à l'épanouissement et au développement de toutes les activités artisanales du grand

Tassili des Ajers. "La Chambre de l'artisanat et des métiers joue un rôle consultatif de l'ensemble des artisanes depuis sa création. Elle est chargée de participer à la conception et à la mise en œuvre de toutes les mesures incitatives à la promotion socioprofessionnelle des artisanes et à leur structuration en association ou intégration dans la formation professionnelle", a souligné le responsable de la Chambre. Les femmes ont été destinataires de projets portant sur la promotion de la broderie et du bijou traditionnel, notamment à Bordj El-Houes et la commune de Djanet.

Selon le directeur de la CAM, ce programme de développement de l'activité artisanale au profit de la femme rurale,

d'une enveloppe estimée à 11,6 millions de dinars, se poursuivra pour la concrétisation par le FNPA d'autres projets inscrits pour le second semestre 2008. Une convention a été établie entre les artisans et la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya pour préserver les métiers en voie de disparition qui ont été ciblés et intégrés dans ce programme.

Plus de 150 postes d'emploi ont été créés dans le cadre de ce programme d'aide destiné à la femme rurale, selon le directeur la CAM. Quelque 1.480 artisans immatriculés, dont 605 femmes, ont été recensés à travers les six communes de la wilaya, est-il indiqué dans le même bilan.

SKIKDA, OPÉRATION «BLANCHE ALGÉRIE»

36 projets pour les jeunes

Une enveloppe de plus de 25 millions de dinars a été allouée pour le financement de 36 projets au profit de la wilaya de Skikda dans le cadre de l'opération "Blanche Algérie". Ces projets sont destinés aux travaux d'embellissement et de nettoyage des quartiers et des plages ainsi qu'à l'accueil des émigrés algériens au niveau du port de Skikda. Des équipes chargées des travaux de nettoyage sont réparties à travers 15 communes de la wilaya de Skikda dans le cadre de cette opération dont l'objectif est de contribuer à la création d'emplois pour de jeunes chômeurs, ainsi que de créer un environnement plus propre. Ainsi, les jeunes recrutés dans le cadre de ce programme ont entamé cette semaine des travaux de nettoyage des avoires, de balayage des places publiques, d'enlèvement des déchets, a noté le chargé de l'opération. Ce projet a permis de créer cette année 288 postes d'emploi temporaires tandis que des chefs d'équipes ont pu bénéficier de cartes d'artisans leur offrant la possibilité d'investir dans le cadre de micro-entreprises spécialisées, notamment dans les travaux de nettoyage et ce, grâce aux dispositifs d'emploi mis en place par l'Etat, notamment l'Agence nationale de gestion des micro-crédits (ANGEM) et l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ).

EL TARF, CONTREBANDE ET INFRACTIONS À LA RÉGLEMENTATION DU COMMERCE INSPECTEURS ET CONTRÔLEURS SUR LE TERRAIN



D'après le bilan de ce premier semestre les contrôleurs et inspecteurs ont fait 2.959 interventions et dressé 1.234 procès-verbaux. Par ailleurs, l'on apprend que 1.075 procès ont été transmis à la justice et 132 magasins fermés pour absence d'hygiène et de registres de commerce.

PAR MOURAD SABER

Les algériens habitant dans la bande frontalière algéro-tunisienne sont souvent arnaqués par les contrebandiers tunisiens qui leur filent des produits alimentaires non seulement qui nuisent à la santé mais parfois en usant de mélange. Un contrebandier notoire de la

localité de Statir du côté de Bouhadjar nous apprend que la semoule vendue à des prix parfois dérisoire est un mélange de foin et de blé moulu de très mauvaise qualité. Les huit communes frontalières qui vont de Segleb dans la commune de l'ex-Souarekh composée de plusieurs mechtas, jusqu'à Hammam Seliana une localité située à peine à

six kilomètres de son chef lieu de daïra, Bouhadjar.

Ce commerce informel de contrebandiers spécialisés dans la vente de produits alimentaires de tout genre et de vol de bétail est favorisé par le relief de la région difficile d'accès et les maquis. La daïra d'El Tarf ainsi que celle de Bouhadjar se caractérise dans l'ensemble par des forêts touffues permettant aux contrebandiers de se cacher à la vue des gardes-frontières qui ne disposent pas de moyens efficaces pour les épingler de nuit comme de jour.

Dans un passé récent, les contrebandiers qui ne se rendent pas compte qu'il sont entrain de nuire à l'économie nationale ont vendu de l'huile, disons frelatée, qui porte atteinte à la santé des citoyens. Le bidon d'huile était écoulé à raison de 350 dinars alors que sur le marché national son prix oscillait entre 550 et 700 dinars. Heureusement que les contrôleurs de la direction du contrôle des prix ont

pris des échantillons qu'ils ont envoyé à un laboratoire à Constantine.

Résultat : cette huile vendue à un prix dérisoire est cancérigène puisque les laborantins ont fait ressortir du fer et du cuivre. C'était une huile impropre à la consommation. Plusieurs milliers de litres ont été saisis par les gardes-frontières à qui on doit rendre un vibrant hommage pour les efforts déployés au risque de leur vie pour préserver l'économie nationale. Un seul côté en tire profit : ce sont les tunisiens. Pour le bilan de ce semestre les contrôleurs ont fait 2.959 interventions et dressé lors des tournées de contrôle à 1.234 procès-verbaux. Par ailleurs l'on apprend que 1.075 procès ont été adressés à la justice. Les contrôleurs et inspecteurs de la DCP de la wilaya d'El Tarf ont procédé en outre à la fermeture de 132 magasins pour absence d'hygiène et de registres de commerce. En cette période estivale les contrôleurs et inspecteurs de la DCP ont multiplié les sorties sur le terrain pour mieux sévir surtout à l'encontre des vendeurs de glace et les fast food où l'hygiène parfois est renvoyée aux calendes grecques.

Dans ces procès-verbaux adressés à la justice les commis de l'état ont sollicité la fermeture de ces locaux commerciaux qui ne répondent pas aux normes et règles de l'hygiène car il y va de la santé des clients. Par ailleurs l'on signale que de nombreux cafés ne disposent pas de toilettes dignes de ce nom. La plupart, aussi bien au niveau des agglomérations qu'en rase campagne, sont fermées à double tour.

M. S.

TEBESSA, HÔPITAL «KHALDI-AZZOUZ»

Réouverture bientôt



L'hôpital Khaldi-Azzouz de la ville de Tébessa, qui a fait l'objet de travaux de réaménagement, sera rouvert en septembre prochain. L'aménagement de cette infrastructure sanitaire de 120 lits, entamé en septembre 2005, a coûté environ 25 millions de dinars. La plupart de ses services ont été transférés temporairement vers l'hôpital de Bekkaria, à une dizaine de km au nord du chef-lieu de wilaya. L'autre ancien hôpital de la ville, datant de la période coloniale et à l'arrêt depuis longtemps, sera aménagé lui aussi "prochainement". Tébessa dispose également d'une autre infrastructure sanitaire réservée exclusivement aux urgences. Le programme quinquennal 2005-2009 a octroyé à la wilaya environ 25 milliards de dinars pour le financement de plusieurs opérations portant, entre autres, sur la réhabilitation et la réalisation d'infrastructures lourdes et légères et l'acquisition de nouveaux équipements médicaux et d'ambulances. Il est prévu ainsi la construction d'un centre régional de psychiatrie d'une capacité d'accueil de 120 lits pour un montant de 350 millions de dinars et un autre pour le traitement de la toxicomanie pour 25 millions de dinars. Il est aussi attendu, au titre du même programme, la réalisation d'une annexe de l'institut Pasteur spécialisé dans la fabrication de vaccins.

Hygiène publique

La gestion de l'hygiène publique dans la ville de Tébessa enregistre depuis plusieurs mois "des insuffisances persistantes" en ce qui concerne la lutte contre la prolifération des moustiques et la collecte des déchets ménagers, ont relevé de nombreux citoyens de la ville. Les caves et les vide-sanitaires des immeubles dans nombre de quartiers, où se multiplient ces insectes nuisibles, "ne font pas l'objet de nettoyage réguliers" et les sacs poubelles déposés devant les îlots d'habitations "sont incinérés sur place" sans respect des horaires de dépôt et de ramassage des ordures ménagères.

Bibliothèque municipale

Le projet de réalisation d'une bibliothèque municipale d'environ 3.000 ouvrages dans la commune de Cheria, wilaya de Tébessa, est à l'arrêt depuis plusieurs mois suite à la résolution du contrat entre la commune et l'entreprise opératrice. La lenteur dans la réalisation du projet lancé en 2006 est à l'origine de cette résiliation, a révélé la même source, rappelant qu'un nouvel appel d'offres vient d'être lancé pour la reprise des travaux.

M'SILA, LES MARAIS SALANTS CURE ET PROMENADE

Les marais salants de M'sila, qui occupent de vastes étendues allant du chott El-Hodna à la région de Barika (Batna) et jusqu'à la région de Sidi Ameur, au sud-ouest de la wilaya, offrent un cadre idéal de villégiature à condition d'être valorisés au plus vite. Selon les habitants de ces régions, ces marais, dont les eaux salées sont supposées présenter certaines vertus thérapeutiques, ne devraient servir, à l'avenir, qu'au tourisme car l'affluence des curistes n'est plus aussi importante qu'il y a une dizaine d'années. Les multiples appels à la vigilance lancés ici et là contre les risques de ce type de cure sous le soleil, notamment pour les hyperten-

du, ont été vraisemblablement pour beaucoup dans cette désaffection. Malgré les risques encourus et le recul du niveau des eaux en raison d'une sécheresse prolongée, certains endroits de ces marais continuent d'attirer les jeunes de Sidi Ameur, Khebana et M'cif qui y trouvent des lieux de baignade et de fraîcheur en ces moments de fortes chaleurs. Certains autres visiteurs y viennent pour une toute autre raison : profiter en fin d'après-midi des paysages naturels aux horizons infinis où alternent plans d'eau et rubans blancs de sel avec des vergers de dattiers, d'arbres fruitiers et des potagers. Par moment, une brise rafraîchissante souffle sur ces

aires de rêve au grand bonheur de ceux qui ont eu la bonne idée de s'y trouver. Pour les riverains, l'affluence de ce genre de promeneurs pourrait s'accroître si ces lieux étaient assez boisés pour offrir de l'ombre.

Ces régions renferment un important réservoir d'eau dont la teneur élevée en sel réduit son exploitation à la baignade à condition, affirment les habitants de la région, de créer sur site des bassins de baignade et certaines structures de services et d'accueil. Pour arriver à la concrétisation de telles structures à même de transformer ces espaces en lieux de villégiature, la conjugaison des efforts des autorités locales, des élus et

des universitaires est nécessaire. Même limité pour l'heure, le nombre de visiteurs attirés par ces lieux naturels milite en faveur de ce genre de valorisation à condition de procéder aux aménagements adéquats. Le camping, la pratique de différents sports et les activités de loisirs — et non pas seulement la baignade — peuvent y être encouragés dans cette optique.

Les associations et les assemblées élues sont appelées, comme le souhaitent les habitants de ces régions, à jouer un rôle important dans cette perspective de valorisation des marais salants qui offrent tous les atouts nécessaires pour le développement de la villégiature aquatique.

OUARGLA, EAUX USEES

LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ACHEVÉS AU 1^{er} TRIMESTRE 2009

Les travaux du projet d'assainissement de la cuvette de Ouargla des eaux usées ont atteint un taux d'avancement de 75 % pour être livrés durant le premier trimestre de l'année prochaine. Cet ambitieux projet, pour lequel a été consacré une enveloppe financière de 21 milliards de dinars, devrait mettre terme au phénomène de la remontée des eaux qui guettent les deux régions de Ouargla et d'El-Oued. Selon le SG de la wilaya de Ouargla, il a été réalisé jusqu'à présent une tranche de 83 km d'une distance glo-

bale programmée de 100 km de réseau, ainsi que 8 stations de pompage et de relevage. En outre, 7 autres stations parmi un total de 25 stations de pompage retenues incluses au projet ont été parachevées.

Le même responsable a fait part, à ce titre, de l'avancement à 95% des travaux de la grande station d'épuration de la région de Ouargla, de 35% de la station similaire de la commune de Sidi Khouiled, de 55 % de celle de N'goussa, en plus de la réalisation d'une tranche de 28,5 km d'une distance longue de 40 km

de la conduite principale d'évacuation vers l'exutoire de la région de Sebkhath Sefioune. Selon le SG, la gestion de ce projet, une fois achevé, nécessitera un coût de près d'un milliard de dinars pour l'entretien et l'emploi de 600 agents devant bénéficier de formations spécialisées préalables.

Lancés en septembre 2005, les travaux de réalisation, répartis en deux tranches, ont été confiés à plusieurs entreprises nationales et étrangères.



Kelly Brook a peur des policiers

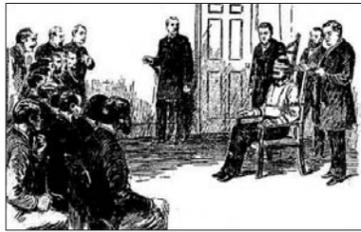
Kelly Brook est connue pour son physique parfait. Elue femme la plus sexy de la planète par FHM, elle a été étudiée d'un point de vue morphologique et correspondrait à la femme parfaite ! Physiquement, peut-être, mais pas quand elle est au volant de sa voiture... L'actrice a été arrêtée par la police britannique après avoir été vue en train de téléphoner au volant. Lorsque les policiers l'ont arrêtée pour lui donner l'amende, elle a éclaté en sanglots et s'est confondue en excuses, complètement paniquée !

Le *Daily Mirror* rapporte également que Kelly est très embarrassée d'avoir commis une telle infraction et ne cesse de s'excuser depuis cet incident !

Belle et vraiment gentille ?

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1890 Une peine étrange et cruelle



L'électrocution a remplacé la pendaison, au tout début du XXe siècle. Quand on met le contact, le corps est parcouru de secousses, de la fumée sort fré-

quemment de la tête et une odeur de chair brûlée se dégage. La science n'a pu déterminer combien de temps les électrocutés demeurent conscients. De nombreuses chaises électriques furent construites au cours du siècle dernier et ne fonctionnèrent pas convenablement. La première exécution fut celle de William Kemmler à New York ce jour. Le procédé était différent de celui actuellement en vigueur. La première décharge fut de 700 volts, pendant 17 secondes. Les personnes assistant à la condamnation rapportèrent une odeur de brûlé. La seconde décharge fut de 1.030 volts et après 2 minutes, de la fumée fut observée sur la tête de Kemmler. L'autopsie révéla un durcissement du cerveau et des brûlures le long de la colonne vertébrale. Une des électrodes était placée sur la colonne ce qui explique les dégradations près des vertèbres. Une nouvelle étude fut menée afin d'améliorer le système. Le voltage fut augmenté pour arriver à un minimum de 2.000 volts. On administra la décharge en deux fois pour un total de deux minutes. Les décharges furent séparées de 10 secondes. L'emplacement des électrodes fut aussi changé. Peu de gens en Floride, par exemple, risquent d'oublier un jour la tête consumée de Jesse Tofero lors de son exécution en mai 1990 : il lui fallut trois chocs électriques, et son visage vomissait des flammes et de la fumée. Il a gargouillé durant quatre minutes ; des témoins ont indiqué que sa tête s'était longuement balancée, des cendres tombant sur le sol à chaque mouvement. L'exécution d'Albert Clozza en Virginie, en 1991 : des électrodes défectueuses et un voltage mal réglé augmentèrent la pression de la vapeur produite à l'intérieur du corps. Les yeux du condamné furent éjectés et du sang se mit à couler des orbites. Avant de mettre les électrodes sur la tête du condamné, on applique une éponge mouillée afin de mieux conduire l'électricité dans la tête du condamné. Pour finir, le port du célèbre masque de cuir est obligatoire pour empêcher que les globes oculaires ne sortent des orbites du condamné. En réalité, c'est surtout pour éviter une vue trop horrible aux témoins.

1926 La bataille de la Manche à la nage



L'Américaine Gertrude Ederle est la première femme à réussir la traversée de la Manche à la nage ce jour. Non contente de vaincre un mythe, «l'Everest

de la natation», elle pulvérise le record de la traversée de plusieurs heures, mettant mal la suprématie masculine. L'exploit est immédiatement contesté. La querelle alimente les journaux français et anglais : l'Europe accepte difficilement une nouvelle atteinte à son orgueil. Heureusement, de valeureux nageurs relèvent le défi et rétablissent l'ordre des choses dès la fin du mois d'août et les premières semaines de septembre. L'aventure de Gertrude Ederle dévoile les blessures de la société européenne, mal remise de la guerre et inquiète de la force nouvelle des Etats-Unis. La presse et le sport deviennent le terrain d'un affrontement symbolique et un enjeu de premier ordre des sociétés du XXe siècle. Au-delà des polémiques, se dessine une libération du corps, que la natation incarne dès les années 1920.

1986 Politique expansionniste



En 1895, lors de l'arrivée de l'expédition de Madagascar conduite par le général Gallieni et ses troupes à Diego-Suarez, il rejoint Antananarivo où siègeait la reine Ranavalona III. Celle-ci a été contrainte d'être sous protectorat français. Madagascar est devenue une colonie française ce jour. La reine a été exilée en Algérie la même année. Elle mourut quelques années plus tard à Alger. Les troupes expéditionnaires françaises descendirent jusqu'au littoral Est et Ouest de l'île.

2004 Drôle d'injonction !



Nancy Alperin et Kendra Keller sont licenciées de la fondation du gorille, San Francisco, USA. Cette fondation est célèbre pour la femelle Koko qui connaît plus de 1.000 mots en langage des signes et dont plusieurs émissions de télévision lui ont été consacrées. Les deux femmes accuseront la fondation pour "discrimination sexuelle et licenciement abusif" car on leur aurait expliqué qu'"exposer ses seins devant Koko était un procédé normal pour développer une relation personnelle avec le gorille" et on les aurait incité à le faire. Devant leur refus de s'exhiber devant l'animal, elles auraient été licenciées.

LE CARNET DU MIDI

1917 ROBERT MITCHUM



Le mythe est né dans les années 1950, sans que lui-même ne le choisisse : les cheveux impeccables laqués à la gomina, les yeux rieurs, les mains veineuses qui ne tremblent jamais... Tant et si bien qu'il se confond avec son mythe. Robert Mitchum qui voit le jour dans le Connecticut, arrête l'école

alors qu'il n'a que 14 ans et joue les caïds dans les rues de Los Angeles. Après plusieurs rôles mineurs, le producteur Harry Sherman lui accorde confiance et conseils. L'icône commence véritablement sa carrière en 1947, dans un film noir de Jacques Tourneur, qui lui confère crédit et lui permet presque d'éclipser Kirk Douglas. Altercations avec la police, son côté provocateur et grand buveur se retrouvent dans la plupart de ses films — il exista d'ailleurs toujours une articulation entre ses personnages et l'homme qu'il fut. L'acteur fait même de la prison, pourtant cet épisode n'entache en rien sa carrière et il cumule même les succès d'interprétation après ses écarts. Parmi les cent personnages qui constituent sa filmographie, de grands rôles lui auront été confiés, dirigé par les mythiques Raoul Walsh, David Lean ou Martin Scorsese. En 1996, Jim Jarmush lui offre son dernier rôle dans 'Dead Man'. Robert Mitchum aura contribué à donner un certain goût du scandale dans un Hollywood aseptisé. Il décède le 1er juillet 1997 à Santa Barbara.

1973 BATISTA



Rubén Fulgencio Batista y Zaldívar, né en 1901, était un militaire et un homme politique cubain. Le général Batista fut l'éminence grise de la junte militaire qui dirigea Cuba de 1933 à 1940 et le président de la République de Cuba de 1940 à 1944. Il revient au pouvoir à la suite d'un coup d'Etat en 1952 et est élu sans opposition comme chef d'Etat après le retrait de l'ex-président Ramon Grau San Martin qui appelle au boycott pour protester contre la corruption du régime. Il est chassé du pouvoir et du pays en 1959 par la révolution castriste dirigée par Fidel Castro. Le 1er janvier 1959, Fulgencio Batista s'enfuit à Saint-Domingue. Batista passa le reste de sa vie en exil d'abord au Portugal puis en Espagne à Guadalmina où il mourut ce jour.

1989 HUBERT BEUVE-MÉRY



Hubert Beuve-Méry, né le 5 janvier 1902 à Paris, est un journaliste français, fondateur du quotidien Le Monde. Issu d'une famille modeste, il obtient le soutien lui permettant de faire des études supérieures. Devenu Docteur en droit, il part enseigner le droit à l'Institut français de Prague.

Il y étudie la montée des périls militaristes en Europe et devient également le correspondant de plusieurs quotidiens parisiens, dont Le Temps, qui est le journal officieux du Quai d'Orsay. En octobre 1944, Hubert Beuve-Méry est rédacteur en chef de l'hebdomadaire Temps présent quand il est appelé par le général de Gaulle à créer, avec l'aide du gouvernement français, un quotidien de référence pour remplacer le quotidien Le Temps. C'est ainsi que naît Le Monde, dont il va être le directeur jusqu'à sa retraite, en publiant des éditoriaux sous le pseudonyme de Sirius. Il est lauréat de la plume d'or de la liberté en 1972. Il décède ce jour à Fontainebleau.

DARFOUR

L'UA fait appel à un panel d'avocats

L'Union africaine (UA) a fait appel à un panel d'avocats pour une mission au Soudan, après la demande d'inculpation du président soudanais Omar el-Bécher pour «crimes» au Darfour, auprès de la Cour pénale internationale (CPI), a déclaré le président de la commission de l'UA, Jean Ping. Si elle était approuvée, la demande d'inculpation du président El Bécher serait la première d'un chef d'Etat en exercice.

EGYPTE

8 tunnels de contrebande vers Ghaza découverts

Les autorités égyptiennes ont découvert dans le désert du Sinaï huit tunnels souterrains utilisés pour la contrebande de produits divers vers la bande de Ghaza, a affirmé hier, un responsable des services de sécurité. Lors des négociations sur la trêve de la violence dans la bande de Ghaza, entrée en vigueur le 19 juin, Israël a une nouvelle fois réclamé une action beaucoup plus énergique de l'Egypte pour stopper ce trafic.

INDE

Karzaï accuse le Pakistan

Le président afghan Hamid Karzaï, en visite en Inde, a de nouveau accusé hier le Pakistan voisin d'être lié à l'attentat suicide devant l'ambassade d'Inde à Kaboul début juillet. Après l'attentat suicide du 7 juillet visant la mission diplomatique indienne qui avait fait 60 morts, New Delhi et Kaboul avaient accusé les services de renseignement pakistanais.

LE RWANDA ACCUSE

«La France a participé à la mise en exécution du génocide»

Le Rwanda a accusé hier, la France d'avoir «participé à la mise en exécution» du génocide de 1994, réclamant que 13 hauts responsables politiques et 20 militaires français soient poursuivis, dans un communiqué du ministère de la Justice résumant les conclusions d'une commission d'enquête. Selon ce rapport rédigé en français, la France était «au courant des préparatifs» du génocide, a «participé aux principales initiatives» de sa mise en place et à «participer à sa mise en exécution».

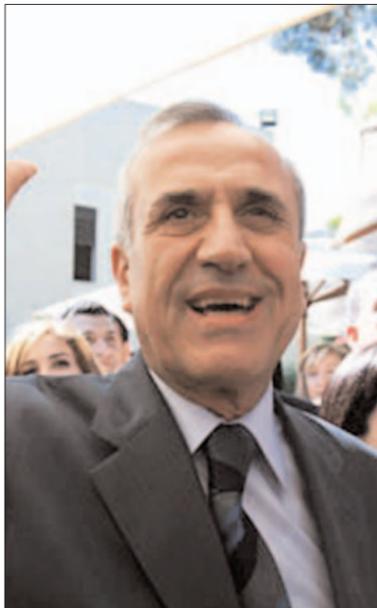
LA NORMALISATION DES RELATIONS LIBANO-SYRIENNES SE POURSUIT

Michel Sleiman à Damas la semaine prochaine

C'est la première visite d'un président libanais en Syrie. Et pour cause, jamais depuis la fin du mandat français sur les deux pays, ces derniers n'avaient noué de relations diplomatiques.

PAR MALEK BELLIL

Soixante ans de différends multiples seraient-ils en passe d'être enfin dépassés ? C'est en tout cas ce que toutes les parties intéressées par un retour progressif à la paix au Proche-Orient souhaitent. C'est à Paris, le 13 juillet passé que tout a commencé avec la rencontre tripartite Sleiman- Al Assad- Sarkozy et à la suite de laquelle a été officiellement annoncée la volonté du Liban et de la Syrie de «nouer des relations diplomatiques au plus haut niveau dans un avenir incessant.» Après cette rencontre historique, Damas avait réitéré à plusieurs reprises sa détermination à avancer rapidement dans cette voie. Beyrouth aussi. C'est pourquoi la visite officielle qu'entreprind à partir du 12 août prochain, le président de la République libanaise, Michel Sleiman, revêt un caractère particulier autant pour les deux pays voisins que pour tous ceux de la région. Particulièrement mises à mal à la suite du retrait des troupes syriennes du territoire libanais, décidé par le Conseil de sécurité de l'ONU en avril 2005, et de l'assassinat du Premier ministre libanais Rafik Hariri du fait des lourds soupçons qui pesaient sur



les services de renseignements syriens, les relations entre les deux pays s'étaient encore aggravées à la suite de la crise politique et institutionnelle qui avait frappé le pays du Cèdre après le retrait pour cause de fin de mandat de l'ex-président Emile Lahoud en novembre 2007. Le Liban était alors divisé en deux camps, celui réputé pro-occidental et chrétien, et l'autre, essentiellement représenté par l'opposition chiite et le Hezbollah soutenu par Damas. Cette situation avait installé le Liban dans l'incertitude la plus totale et à certains moments les observateurs et le peuple libanais en premier lieu avaient fini par craindre le pire, c'est-à-dire un retour à la violence qui avait frappé le pays toute la deuxième moitié de la décennie 1970 et de la première moitié de la décennie suivant-

te, pour cause de guerre civile. Bien entendu, et pour chacune de ces épreuves, les Syriens furent en tête de liste des accusés autant du point de vue des pays de la région, de la communauté internationale que de l'ONU.

C'est pourquoi, il n'est pas exagéré de parler de véritable résurrection entre les deux pays depuis le sommet de Paris.

La visite de Michel Sleiman intervient alors qu'après de longs et éprouvants pourparlers, le Premier ministre Fouad Siniora est finalement parvenu à former un gouvernement d'union nationale conformément à l'accord de Doha. La Déclaration de politique générale de ce gouvernement est déjà prête et il ne reste que son avalisation par le Parlement qui doit aussi vendredi prochain voter une motion de confiance en sa faveur. Cette déclaration contient tout un passage consacré aux relations avec la Syrie. Il y est notamment signalé que «tout doit être fait pour nouer des relations fraternelles basées sur le respect mutuel, la souveraineté et l'indépendance des deux pays.» De même qu'y est évoqué la nécessité d'officialiser un tracé de la frontière commune et de régler définitivement la question des disparus et personnes emprisonnées en Syrie, et estimées selon les ONG libanaises à plus de 650.

Par ailleurs, le président du Parlement européen doit effectuer une visite à Beyrouth et à Damas pour, outre y réitérer la disponibilité de l'UE à aider au retour à la normale entre les deux pays, tenter de redynamiser l'objectif de l'Union pour la Méditerranée.

M. B.

IRAN-NUCLÉAIRE

Téhéran remet un message mais pas de réponse

L'Iran n'a pas répondu, dans un message transmis hier, à l'UE, à l'offre des grandes puissances pour résoudre la crise sur son programme nucléaire, ouvrant la voie à l'étude de nouvelles sanctions pour le contraindre à suspendre son enrichissement d'uranium. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie) et l'Allemagne attendaient depuis samedi une réponse à leur offre, présentée le 19 juillet à M. Jalili. Les directeurs politiques des Six, réunis lundi en conférence téléphonique, avaient convenu de «prendre d'autres mesures contre l'Iran» si Téhéran n'apportait pas une réponse positive «claire» à leur offre de coopération. Les grandes puissances ont offert une alternative à l'Iran: ou il accepte la coopération et suspend ses activités controversées d'enrichissement de l'uranium, que les Occidentaux soupçonnent d'être destinées à acquérir l'arme nucléaire, ou il fait face à des



sanctions croissantes de la communauté internationale. A Bruxelles, l'entourage de M. Solana a fait savoir que son entretien téléphonique lundi avec M. Jalili n'avait «pas été concluant». Une récente déclaration

de la plus haute autorité de l'Etat iranien laissait présager de la «non-réponse» apportée hier. L'Iran fait déjà l'objet de trois séries de sanctions à cause de son refus de suspendre l'enrichissement d'uranium.

MME AÏCHA MERAZKA, DIRECTRICE DU MUSÉE NATIONAL NASR EDDINE DINET

Une structure qui renaît de ses cendres

Après avoir été incendié littéralement en 1995, le musée national Nasr eddine Dinet de Bou Saâda est resté en veilleuse jusqu'en 2004, année où a été installée la nouvelle directrice, Mme Aïcha Merazka. Depuis, l'institution muséale connaît un regain de vitalité grâce à un programme d'animation riche et varié, destiné vers les franges enfantine et juvénile, notamment.

Le Midi : Depuis votre installation en 2004, peut-on connaître les mesures prioritaires que vous avez prises pour le compte du musée ?

Aïcha Merazka : Tout d'abord, notre préoccupation première était de sécuriser l'institution avec un dispositif comprenant un système de sécurité adéquat. Ensuite, nous avons doté la structure muséale d'une mise à niveau, selon les normes requises d'un musée en matière de système d'éclairage et d'accrochage des œuvres, mais il reste beaucoup à faire. Quant à nos actions, elles ont polarisé autour de l'enrichissement de la bibliothèque générale qui dispose d'un fonds documentaire de 7.600 livres. C'est la seule bibliothèque à Bou Saâda vers laquelle les lecteurs, notamment les universitaires de la wilaya, y affluent. Nous avons, par ailleurs, créé une bibliothèque spécialisée dans l'histoire de l'art qui abrite 4.500 ouvrages. Aussi, en dehors des vernissages, le musée organise des spectacles comme les concerts de musique, les récitals poétiques et les ateliers d'expression artistique.

Ne pensez-vous pas que vous avez dévié de la vocation du musée qui, en principe, se limite à l'exposition d'œuvres plastiques...

Non, cette vision d'exposer des

œuvres d'art uniquement est obsolète. Le musée doit s'ouvrir sur la cité, surtout que la région manque d'espaces d'expression artistique.

Quel est le nombre de toiles que vous avez réussi à récupérer de la collection du peintre orientaliste Nasr eddine Dinet ?

Nous avons pu récupérer onze œuvres qui étaient mises en dépôt, suite à un incendie criminel en 1995, au niveau du musée national des beaux-arts d'Alger. Des tableaux achetés, dois-je souligner, par la Sonatrach au profit du musée Dinet.



Le musée a enrichi sa collection avec d'autres œuvres fraîchement acquises. Peut-on connaître leur provenance ?

Depuis 2004, nous avons acquis 19 œuvres qui constituent un don des plasticiens affirmés, dont Moussa Bourdine, Salah Hioun, Rachid Djemaï, Souhila Belbahar, Mohamed Oulhaci, Larbi Arezki, Mustapha Boucetta, Mustapha Nedjai... Cette collection a été enrichie par d'autres acquisitions de peintres connus comme M'hamed Issiakhem, Ali Khodja, Ismaïl Samsom, Mohamed Bouzid, Mohamed Khadda...

Vous avez lancé l'année 2007 l'opération «valise muséale». En quoi consistait cette initiative ?



nous comptons enrichir la collection plastique qui abrite actuellement 103 tableaux. Par ailleurs, nous nous attelons à poursuivre notre action culturelle en direction des franges enfantine et juvénile.

Le musée suscite-t-il un engouement chez le public de la région et pourriez-vous avancer un chiffre sur le nombre de visiteurs ?

A dire vrai, le musée connaît un regain de vitalité depuis les trois dernières années. Le public commence à fréquenter les lieux de plus en plus. Des familles viennent le visiter, des groupes d'autres wilayas ainsi que des étrangers qui affluent eux également, notamment ces deux dernières années. Le nombre de visiteurs pour l'année 2007 a tourné autour de 10.000 visiteurs.

Propos recueillis par Farouk Baba-Hadji

ABDELHAK KECHKOUL

Un artiste nous quitte

Il y a une semaine, le 29 juillet, le musicien Abdelhak Kechkoul nous a quittés, à l'âge de 88 ans, sans bruit et ce, après une longue période où il était reclus chez lui à El-Mouradia dans un état grabataire. Son inhumation, qui eut lieu au cimetière El-Alia, fut passée sous silence par les médias. Le musicien (un retraité du secteur de l'éducation), qui n'a pas été de ceux qui ont connu la célébrité pour le grand public, était artiste musicien andalous dans l'orchestre de la radio sous la direction des frères Abderrazak et Mohamed Fekhardji. Il a fait également partie de l'orchestre au même titre que son cousin Mustapha Kechkoul, musicien et auteur de nombre de pièces théâtrales. L'orchestre de la radio était composé à la fin des années quarante du dernier siècle, selon le musicien Hacène Benchoubane, d'éminents instrumentistes dont Benzerrouk à la mandoline, Djaidir Hamidou, Boudjema Ferguène (psaltérion), Mustapha Bahar (mandoline), Ahmed Serri Kadji (dite Alice Fitoussi),

Abdelkrim Mehamsadji (banjo), Azgui Saïd (rbeb), Mustapha Kasdali, Abderrahmane Belhocine, Sonego (musicien de confession juive), Safar Bati (alias Mahboubati), cheikh Zerrouk Koreïchi à la percussion et Abdelhak Kechkoul à la guitare. Estimé dans le milieu artistique, Abdelhak Kechkoul était auteur adhérent en 1961 à la Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique).

Né le 25 avril 1920 à Alger au n° 4 de la rue Zama sise à la Casbah, il évolue dans un cercle de mélomanes. Après avoir suivi un cursus scolaire à l'école Ecchabiba (Casbah) chez les trois professeurs de grande réputation (cheikh Abderrahmane el Djillali, cheikh Djellouli et cheikh Laïd El-Khalifa), il s'initia à l'art de la miniature et la décoration mauresque grâce à l'enseignement



prodigé par son père, le grand peintre de l'art appliqué, Mohamed (1882-1942). Cela ne l'empêcha pas, en parallèle, de vivre au rythme des mélodies de la musique andalouse. Il fera partie de plusieurs associations culturelles telles que la société musicale

El Djazaïria, avant de rallier la société El-Hayet créée en 1934 et dont le premier président était le grand musicien Mohamed Benteffahi. Il eut comme professeurs plusieurs maîtres dont Si Ahmed Sebti, Mahieddine Lakehal, Makhlof Boucherra. Repose en paix Ammi Abdelhak.

F. B-H.

Cuisine

Tatin de tomates au thym



Ingrédients :

Pour la pâte

250 g de farine
175 g de beurre
1 jaune d'œuf
Une pincée de sel

Garniture

8 tomates
4 gousses d'ail
1 branche de thym
6 c. à soupe de semoule
50 g de fromage
6 c. à soupe d'huile
Sel, poivre

Préparation :

Verser la farine dans un saladier, faire un puits puis ajouter le beurre fractionné et une pincée de sel. Malaxer du bout des doigts, puis incorporer le jaune d'œuf. Continuer à pétrir. Pour obtenir une pâte plus souple, ajouter éventuellement un peu d'eau. Former une boule et l'entourer d'un film alimentaire. Laisser reposer au réfrigérateur pendant 3 heures.

Sortir la pâte. Avant de l'étaler, attendre 15 min.

Peler les tomates, enlever les pépins et les couper en quatre. Hacher les gousses d'ail. Chauffer 4 c. à soupe d'huile dans une sauteuse, ajouter l'ail, les tomates, le sel, le poivre, le thym. Mélanger et laisser confire 30 min.

Egoutter la préparation. Huiler un moule à manqué, répartir les tomates.

Mélanger la semoule et le fromage, saupoudrer les tomates. Recouvrir de pâte et enfourner, 30 min.

Compote de figues



Ingrédients :

1 kg de figues
80 g de sucre
3 c. à soupe d'eau

Préparation :

Bien rincer les figues, retirer la queue, les couper en petits dés et les mettre dans une sauteuse.

Incorporer aux figues le sucre et les cuillères d'eau en mélangeant le tout, porter à ébullition et laisser cuire à feu doux pendant 20 min en remuant de temps en temps.

FATIGUE DU RÉVEIL

Exercices pour se lever sans raideurs

Pour débuter la journée en douceur, sans raideurs au saut du lit, mieux vaut éviter un réveil trop brutal. Avec notre programme d'exercices, tournez le dos aux matins difficiles.

PAR OURIDA AÏT ALI

Dénouer les tensions

Pour dénouer les tensions du dos et des cervicales dues à une mauvaise position pendant la nuit, allongez-vous sur le côté, jambes repliées. Tendez les bras devant vous et ouvrez la cage thoracique en décrivant un arc de cercle avec un bras tendu. Pensez à bien suivre le mouvement avec la tête pour éviter de vous faire mal au cou.

Mobiliser la partie latérale du buste

Pour ouvrir et mobiliser la cage thoracique, ainsi que pour libérer les épaules qui peuvent être bloquées au réveil, asseyez-vous en tailleur en prenant appui sur une main. Cette position ouvre les hanches et stabilise le bassin en créant un socle. Levez le bras opposé au-dessus de la tête jusqu'à ce que les côtes «s'ouvrent», grâce à une légère inclinaison du buste.

Fléchissez peu à peu le coude en appui pour augmenter l'ouverture. Commencez par votre côté le plus raide, puis passez au plus facile pour revenir ensuite au premier côté.

Etirer le dos

Debout, une serviette à bout de bras, aidez-vous d'un miroir pour former un triangle bras tendus-serviette. A partir de cette position, fléchissez un peu les genoux et, sans vous cambrer, amenez les bras légèrement vers l'arrière de façon à étirer les muscles pectoraux, qui ont tendance à se raidir. De la même manière, inclinez-vous de chaque côté jusqu'à ressentir l'étirement, mais sans forcer.

Assouplir la taille

Pratiquez une légère torsion du haut et du bas du corps afin d'assouplir votre colonne. Si vous ne tenez pas sur un pied, stabilisez-vous en restant les deux pieds au sol. Bras à l'horizontale (pas plus haut), effectuez un mouvement en diagonale en amenant le haut du corps et la tête d'un côté et le genou de l'autre. Cherchez les directions opposées entre le sol et la tête pour étirer la colonne. Placez ensuite les paumes des mains vers le ciel pour ouvrir les épaules.

Dénouer les muscles des jambes

Pour détendre les muscles fléchisseurs de la cuisse, souvent contractés, couchez-vous sur le dos, jambes repliées. Allongez d'abord



une jambe en l'étirant doucement, comme si vous vouliez toucher un mur imaginaire, puis repliez-la. Tenez le genou de l'autre jambe à deux mains de façon à créer un socle avec le dos. Pensez à garder la nuque et le dos bien à plat sur le matelas, en vous aidant d'oreillers, s'il le faut, pour combler les creux. Au bout de trois ou quatre fois, changez de jambe.

BRICOLAGE

COMMENT RECOLLER UN CARREAU ?

Quelles sont les étapes à suivre pour recoller un carreau de carrelage ? Explications.

Matériel nécessaire

- cutter
- couteau de peintre ou couteau à enduire rigide
- mortier colle
- spatule crantée
- maillet
- éponge
- chiffon

Les étapes

- Retirez le mortier à joint du carreau à recoller grâce à un cutter, en faisant attention à ne pas abîmer les autres carreaux.
- Après avoir retiré le carreau décollé, munissez-vous d'un couteau à peintre ou d'un couteau à enduire rigide afin de grat-

ter les bords et le dos du carreau. N'oubliez pas non plus de gratter la surface à coller.

- Pour que le carreau soit le plus propre et le plus lisse possible et qu'il adhère parfaitement au sol, laissez-le tremper toute une nuit. Passé ce délai, préparez le mortier colle.

- Appliquez la quantité de colle nécessaire pour un carreau et étalez-la sur la totalité de la surface en vous aidant d'une spatule crantée.

- Placez ensuite le carreau, ajustez-le parfaitement et tapez légèrement dessus à l'aide d'un maillet afin qu'il adhère complètement à la colle.

- Enfin, retirez le surplus de colle et nettoyez tous vos outils avant que la colle ne sèche. Attendez que tout soit parfaitement sec avant de jointoyer.



Trucs et astuces

Récupérer un vêtement qui a déteint



Remplissez une bassine de lait, immergez le vêtement et laissez-le tremper plusieurs heures. Puis rincez.

Fixer les couleurs des vêtements noirs



Pour que vos vêtements ne déteignent pas (jeans par exemple) et gardent leurs couleurs d'origine, trempez-les 24 heures dans une eau vinaigrée avant le premier lavage.

Taches de gras sur vêtements



Verser une canette de Coca Cola dans la machine à laver avec les tissus tachés et ajoutez la lessive. Le Coca Cola aidera à enlever les taches de gras.

Tache de vomissure sur vêtements



Inondez la tache à l'eau froide pour diluer l'acide. Faites tremper le vêtement dans l'eau tiède et ajoutez 1 c. à thé de détergent et 2 c. à thé d'ammoniaque, (n'utilisez pas d'ammoniaque sur les tissus délicats). Rincez à l'eau froide et lavez.

O. A. A.

LUTTE CONTRE LE CYBERSEXE EN ALGÉRIE

Le vide juridique derrière l'expansion du fléau

Internet a amené une révolution dans le monde du sexe et de la pornographie. Plus que n'importe quel médium avant lui, Internet permet la liberté absolue de l'imagination et des fantasmes sexuels, car personne, ni entreprises ni gouvernements, n'a le pouvoir de le censurer.

PAR D. SOLTANI

Il offre l'extraordinaire possibilité d'avoir toutes ses fantaisies sexuelles, des plus banales aux plus secrètes, au d'un simple clic. Cette caractéristique du net a donné lieu à la propagation d'un nouveau phénomène. Il s'agit du cybersexe, fléau dévastateur qui gangrène aujourd'hui toutes les sociétés. Le cybersexe trouve son origine dans la transmission et la diffusion d'images érotiques sur les groupes de discussion, sur des sites hard gratuits, la pédophilie et bien d'autres formes. Il est considéré comme un crime et est, par conséquent, inclus dans la lutte contre la cybercriminalité.

Aujourd'hui, de l'avis de nombreux observateurs, le cybersexe est devenu en Algérie une arme fatale qui menace l'avenir de la jeunesse dans les sociétés traditionalistes. Selon Mme Benbrahem Fatma-Zohra, avocate, «le cybersexe est une arme de destruction dirigée contre les sociétés conservatrices et la jeunesse vul-



néable en vue de les détruire». A ce propos, l'avocate indique que «ce crime n'est pas pénalisé par la loi algérienne qui accuse un véritable vide juridique en matière de lutte contre le cybersexe qui risque de devenir dans les années à venir un phénomène prédominant».

Maître Benbrahem, qualifiant le cybersexe d'arme politique de destruction des sociétés réservées et conservatrices, a appelé l'Algérie à adhérer à l'une des conventions internationales de lutte contre ce fléau dévastateur qui met en péril l'avenir de la jeunesse et la prédispose à la délinquance.

Par ailleurs, l'avocate a indiqué que le cybersexe est un crime devenu répandu, ces derniers temps et ce, à cause de la difficulté de cerner ce phénomène aussi épineux que compliqué. Elle souligne aussi que «l'ampleur de ce phénomène va crescendo à cause de l'invasion des nouvelles technologies comme le bluetooth et Internet qui permettent aujourd'hui de prendre en photo ou en vidéo des personnes et de diffuser leurs photos, ce qui représente une atteinte à la personne et à son intégrité». Sur un autre chapitre, maître Benbrahem affirme que la législation algérienne est pauvre en matière de

textes de loi qui pénalisent cette forme de crime de plus en plus répandue ajoutant qu'il est de «l'intérêt de l'Algérie d'adhérer à une convention internationale de lutte contre la cybercriminalité afin de pouvoir diminuer l'ampleur du phénomène». S'exprimant sur la difficulté juridique à contrecarrer le cybersexe, Mme Benbrahem avance la difficulté de l'identification des personnes qui sont derrière la transmission de matière pornographique sur le net. Le cybersexe, étant un commerce très lucratif, nombreux se cachent derrière des pseudos, profitent de l'ignorance de la société civile, la vulnérabilité de la jeunesse pour leur faire consommer ces produits toxiques. Comme mesure salubre qui permettrait l'identification des commerçants du sexe sur Internet, l'avocate propose de suivre leurs pistes à travers les sites pornos payant en se faisant guider par le numéro de la carte bancaire. Cependant, ici même, elle déclare qu'il y a difficulté du fait que la majorité des sites pornographiques destinés aux Algériens sont gratuits. Pour renforcer la lutte contre la cybercriminalité et particulièrement le cybersexe, l'Algérie doit adhérer à des traités internationaux existants dans ce domaine. Renforcer son système juridique et adopter des stratégies nationales de lutte contre ce fléau restent une meilleure procédure pour le prévenir.

D. S.

Les sites pornographiques dopent les connexions algéroises

Les Algériens fréquentent énormément les cybercafés. Internet est beau comme une pin-up, une femme sensuelle qui se donne... virtuellement. Le cybersexe dope les connexions. Voyage au bout des sens.

"Je ne suis pas voyeur, je ne suis pas tout le temps derrière les clients pour voir ce qu'ils consultent", s'écrie Rédha, technicien en informatique reconverti en "agent d'ambiance" dans un cybercafé algérois. La Toile à Alger a ses accros, ses noctambules.

"C'est le seul espace de liberté. C'est avec les touches des claviers que les Algériens écrivent le nom de la liberté. La Toile n'est pas un bordel mais un vivarium. Dès la nuit tombée, les jeunes du quartier se ruent chez nous pour s'oxygéner, se changer les idées. Franchement, les sites X ne sont pas spécialement plus consultés que les autres. En plus, ils sont tous payants", confie poétiquement Hamid, patron d'un cybercafé sur les hauteurs d'Alger, en connaisseur. Les dizaines de cyber-

cafés que compte Alger ne désespèrent pas.

Sexe machine et frustrations

"Internet permet aux jeunes de croire qu'un monde meilleur est possible, palpable même s'il est virtuel. C'est une opportunité de voyager sans visa. Que les jeunes consultent les sites porno, il n'y a rien de plus normal. Ils en feront très vite le tour mais au moins ils auront appris à naviguer sur la Toile", rigole Lounès, enseignant d'informa-

tion à l'Université d'Alger. Les oiseaux de nuit fuient la promiscuité, les appartements trop petits et les frustrations diurnes. "C'est mieux que les films du samedi soir de Canal+. Je ne suis pas obligé de regarder le film en coupant le son et en ayant, tout le temps, le doigt sur la touche arrêt de la télécommande de peur que quelqu'un entre dans ma chambre", confie Omar, étudiant en médecine.

De nombreux cybercafés de la capitale ne ferment qu'à six heures du matin. "A partir de

minuit, il n'y a que les mordus de "sex machine". "Ces derniers sont facilement repérables car ils se mettent dans les coins. A ne pas déranger", rigole Hamid. "Ne donnez pas l'adresse de mon établissement car il y a des gens qui vont régulièrement sur votre site. Je ne veux pas créer des émeutes", continue Hamid, misérieux, mi-taquin. Le sexe dope les connexions algéroises...

PSYCHOSE PUERPÉRALE

Quand la folie guette la femme enceinte

Survenant à la suite d'un accouchement, la psychose puerpérale est une bouffée délirante. Généralement, la psychose puerpérale apparaît dans les deux semaines qui succèdent à l'accouchement. Il faut savoir que la grossesse entraîne souvent de nombreux changements chez la femme. Que ce soit au niveau psychologique ou sexuel, certaines modifications d'ordre comportemental sont souvent constatées. Il faut cependant savoir que la psychose puerpérale ne révèle pas obligatoirement des troubles d'ordre psychiatrique. L'état psychoaffectif de la femme va alors être soumis à de véritables variations. Divers

troubles peuvent alors se manifester. Entre l'anxiété, les phobies, le sentiment de culpabilité, les envies suicidaires ou encore la dépression, les troubles peuvent être nombreux. On parlera notamment du baby blues, qui survient généralement trois à six jours après l'accouchement. Ce dernier entraîne des insomnies, des idées noires, une immense tristesse ou encore une envie incontrôlable de pleurer. D'un autre côté, certaines femmes peuvent être victimes d'une psychose puerpérale. Chez certaines patientes, cette dépression peut se manifester pendant la grossesse et après l'accouchement. En matière de psychiatrie,

on pourra alors constater des troubles plus ou moins importants. Entre les troubles névrotiques historiques ou obsessionnels, les angoisses ou encore les troubles schizoéphréniques, la liste est longue. La mère peut également avoir des bouffées délirantes aiguës qui la pousseront à rejeter l'enfant, à croire qu'il est décédé et bien plus encore. La psychose puerpérale est une dépression post-natale qui fait partie d'un ensemble de pathologies. Certains symptômes avant-coureurs vont permettre de mettre en évidence une psychose puerpérale. Des hallucinations auditives et visuelles ou encore des risques

d'infanticides peuvent être des signes révélateurs de cette dépression post-partum. La mélancolie, la confusion, la paranoïa ou encore les troubles de la mémoire pourront également révéler la présence d'une psychose puerpérale. Généralement, le traitement apporté permet de faire face à la psychose puerpérale. Le suivi thérapeutique ne vise aucun cas à séparer la mère de l'enfant. Bien au contraire, il est important de faire prendre conscience à la mère qu'il s'agit bien de son enfant. Il faudra alors effectuer une évaluation suivie auprès de la mère et gérer au mieux les situations de crises. Il faut savoir que l'allaitement

maternel ne sera pas conseillé dans le cas présent. Il est important de distinguer la psychose puerpérale précoce de la psychose puerpérale tardive. Il faut savoir que généralement, les risques de récurrences sont de 20 % au cours de la prochaine grossesse. Le suivi de la patiente va passer par une écoute, une information préventive ainsi qu'une dédramatisation de la situation. En ce qui concerne le traitement médicamenteux, ce dernier va passer par la prescription de benzodiazépines, phénothiazines ou encore les antidépresseurs imipraminiques.

L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE

Qu'est-ce que c'est ?

L'hypertension artérielle (HTA) est l'élévation permanente des chiffres de la pression artérielle (dite tension artérielle ou TA) au-dessus de 16/9,5. La pression artérielle normale est inférieure à 14/9. La notion de HTA limite correspond à des chiffres entre 14/9 et 16/9,5.

PAR SORAYA HAKIM

C'est une maladie fréquente, qui augmente avec l'âge, avec une composante héréditaire. La pression artérielle n'est pas fixe. Elle varie en permanence dans la journée et selon l'activité.

Avant d'affirmer une hypertension artérielle chez un patient, le médecin doit se donner un délai et s'assurer de la permanence des chiffres tensionnels en surveillant régulièrement le patient et en lui prenant la tension avec un manomètre à mercure, au repos en position couchée, au moins deux fois en 15 jours.

On parle d'hypertension artérielle permanente lorsque la TA est tout le temps élevée. Le chiffre de la minima est important car il traduit directement la souplesse et la résistance des parois artérielles.



En général, l'hypertension artérielle ne donne aucun symptôme susceptible d'alerter le patient. C'est fréquemment une découverte d'examen médical effectué à titre de routine.

Lorsque le médecin a découvert une hypertension artérielle, il la contrôle à plusieurs reprises dans des conditions différentes : repos, effort, debout, couché, bras droit puis bras gauche... Il s'assure ainsi de sa permanence.

La généralisation des appareils de

mesure de la pression artérielle pour grand public permet au patient de surveiller sa pression artérielle dans les conditions de sa vie quotidienne.

Les appareils de mesure ambulatoire de la pression artérielle (MAPA) permettent la prise en continu de la pression artérielle. En effet, il peut s'agir, surtout chez le sujet jeune, d'une hypertension artérielle labile, c'est-à-dire alternant avec des périodes de pression artérielle normale. Cette affection est bénigne à

court terme et très bien tolérée. Il n'y a aucune complication viscérale. Une surveillance est néanmoins nécessaire car cette affection peut évoluer vers l'hypertension artérielle permanente. La cause de cette affection est inconnue mais les sujets émotifs sont plus fréquemment touchés.

Parfois cependant, certains signes font suspecter une hypertension artérielle :

- Des maux de tête le matin sur le sommet ou derrière la tête ;
- Des étourdissements ;
- Des troubles visuels : mouches volantes, brouillard devant les yeux...
- Une fatigue ;
- Des saignements de nez ;
- Des hémorragies conjonctivales ;
- Des crampes musculaires ;
- Une pollakiurie (envie fréquente d'uriner) ;
- Une dyspnée (gêne respiratoire traduisant une insuffisance ventriculaire gauche).

Facteurs favorisants :

- Un régime trop salé ;
- L'alcoolisme ;
- Le tabagisme ;
- Les contraceptifs oraux ;
- La grossesse (toxémie gravidique) ;
- Les chocs émotifs et répétés ;
- Certains médicaments ;
- L'obésité ;
- Le manque d'exercice physique.

S. H.

ORL

Trois sessions de formation des chirurgiens de la surdité à Annaba



Trois sessions de formation ont été programmées pour ce mois d'août à Annaba au profit des chirurgiens de la surdité dans le but de "mener à bon port" le programme national d'implants cochléaires, a-t-on appris, dimanche, du directeur général du centre hospitalo-universitaire (CHU).

Ces stages de formation qui sont organisés par le service ORL de l'hôpital Dorban du CHU, en collaboration avec la Société algérienne d'ORL et chirurgie de la face et du cou, verront la participation d'experts français de la spécialité en provenance de Lyon, Bordeaux, Grenoble, Dijon et Rouen, a précisé le Pr

Abderahmane Saïdia. Pas moins de onze sessions similaires avaient été déjà organisées, permettant "l'acquisition des techniques chirurgicales très pointues, minutieuses et précises requises pour l'implantation cochléaire", a-t-il fait savoir.

100 implants cochléaires qui ciblent principalement des enfants souffrant de surdité ont été programmés cette année, a indiqué le Pr Abderahmane Saïdia qui a signalé que d'ici fin août, 35 enfants malentendants, dont l'âge varie entre 14 mois et 5 ans, auront bénéficié de ces techniques chirurgicales.

Mise en garde contre les téléphones portables

Un panel international de cancérologues a mis en garde, la semaine dernière, sur les conséquences sur la santé des téléphones portables, notamment chez les enfants et recommandé l'adoption de mesures de précaution. Le panel, dirigé par le professeur Ronald Herberman de l'Université de Pittsburg (Pennsylvanie, est), est composé principalement de cancérologues américains et français. Ceux-ci ne se prononcent pas de façon catégorique sur le sujet, mais recommandent la prudence. "Les champs électromagnétiques générés par les téléphones portables devraient être considérés comme un risque

potentiel pour la santé", ont-ils averti dans un document publié par l'Université de Pittsburg. "Il n'y a pas eu assez de temps qui s'est écoulé pour avoir des données suffisantes sur les effets biologiques des téléphones cellulaires et autres téléphones sans fil qui aujourd'hui sont universels", indique le document. Les médecins recommandent, notamment, de ne pas laisser les enfants utiliser les téléphones portables, sauf en cas d'urgence, et de garder les appareils le plus loin possible du corps. "Les enfants en bas-âge sont plus vulnérables aux champs magnétiques à cause de la taille plus petite de leur cerveau", ont

expliqué les cancérologues. Les médecins estiment que l'industrie de la téléphonie devrait "assumer ses responsabilités". "C'est de leur responsabilité de proposer des équipements comportant le moins de risques possibles (pour la santé) et de faire évoluer la technologie dans ce sens". "Il n'est pas nécessaire d'interdire cette technologie, mais de l'adapter et de la contrôler afin qu'elle ne se transforme jamais en une cause de maladies", concluent-ils. D'autres experts estiment, en revanche, que l'utilisation des téléphones portables n'est en rien dangereux pour la santé.



PROGRAMME TÉLÉ

TF1

07:30 Téléshopping
08:00 Tfou
10:05 Météo
10:07 Code Barge
10:10 Secret Story
11:00 Attention à la marche !
11:55 Ma maison pour l'avenir
12:00 Journal
12:45 Météo
12:50 Météo des plages
12:55 Les feux de l'amour
13:50 Columbo
15:35 New York, police judiciaire
17:15 Secret Story
18:05 Une famille en or
18:50 Que du bonheur !
18:55 Météo
19:00 Journal
19:35 Ma maison pour l'avenir
19:40 Courses et paris du jour
19:42 Code Barge
19:45 Météo
19:50 Dr House
22:20 New York, Unité Spéciale

FRANCE 2

07:50 Météo des plages
07:52 Dans quelle éta-gère
07:55 Des jours et des vies
08:20 Amour, gloire et beauté
08:40 KD2A
10:20 Météo
10:25 Les Z'Amours
11:00 Tout le monde veut prendre sa place
11:50 Lotophone

11:55 Météo
12:00 Journal
12:40 Météo
12:45 Consomag
12:50 FBI
13:35 Maigret
15:15 Nestor Burma
16:45 P.J.
17:50 N'oubliez pas les paroles
18:45 Et ça vous fait rire !
18:55 Météo
18:58 Météo des plages
19:00 Journal
19:50 Belleville Tour
21:30 Un jour/un destin
22:50 Dans quelle éta-gère

FRANCE 3

06:50 Toowam
10:05 Mercredi c sorties
10:15 Plus belle la vie
10:40 Le 12/13
10:50 Edition de l'outre-mer
11:00 Edition régionale
11:25 Journal national
11:55 Météo
12:00 30 millions d'amis collector
12:45 Inspecteur Derrick
13:45 Keno
13:50 Soko
15:30 Duo de maîtres
16:15 C'est pas sorcier
16:45 Un livre un jour
16:55 Des chiffres et des lettres
17:25 Questions pour un champion
17:55 19/20
18:00 Edition régionale et locale

18:05 Journal régional
18:30 Journal national
18:55 Supplément régional et local
19:05 Météo
19:08 Météo des plages
19:10 Tout le sport
19:20 Plus belle la vie
19:50 La carte aux trésors
22:05 Météo
22:10 Soir 3
22:30 Keno
22:35 Je suis un assassin

CANAL+

07:30 Les films faits à la maison
07:35 De l'ombre à la lumière
09:55 Steak
11:15 Le monde fou de Tex Avery
11:25 Infos
11:40 Le zapping
11:50 Les nouveaux explorateurs
11:51 Les chemins du possible
13:45 La grande course
13:00 [MI-5]
14:45 Raines
15:25 Surprises
15:30 La disparue de Deauville
17:10 Album de la semaine
17:15 Les Lascars
17:20 American Dad
17:45 Infos
18:05 Rêves olympiques
18:10 En route pour Pékin
18:45 Têtes à claques
18:50 Le zapping
18:55 Les Simpson
19:20 H

19:50 Love (et ses petits désastres)
21:20 30 Rock
22:30 Mensomadaire

ARTE

18:00 La Chine des rizières célestes
18:45 Arte info
19:00 Arte culture
19:10 Arte météo
19:15 Sauvages seventies
20:00 L'odyssée du coureur de fond
21:20 Nankin 1937
22:15 Palindromes

M6

08:05 M6 Boutique
09:00 Météo
09:05 Star 6 Music
09:40 Kidété
10:45 Météo
10:48 La météo des plages
11:50 Le 12.50
12:35 L'ombre d'une mère
14:20 Rouler... ou mourir !
16:40 Le rêve de Diana
17:15 Un dîner presque parfait
17:50 La météo des plages
17:55 D&CO
18:50 Six'
19:00 Pas de secrets entre nous
19:30 La météo des plages
19:35 I Love
19:50 Zone Interdite
21:30 Desperate Housewives



Bélier

Vous aurez beaucoup de choses à faire. Heureusement la grande forme est là. Vous pourrez compter sur l'aide efficace d'une personne qui voudra vous aider. Acceptez son offre et encouragez-la, car vous allez pouvoir compter longtemps sur sa coopération active.

Taureau

On va vous surprendre encore une fois. Une certaine personne vous fera une nouvelle proposition inattendue que vous serez tenté d'accepter. Vous retrouvez un excellent moral à cette heureuse information car vous pensez que cela pourrait très vite transformer votre vie.

Gémeaux

La solution à une situation aussi emmêlée que celle que vous connaissez dépend de votre façon d'agir. C'est une affaire très délicate. Prêtez attention à ce que va vous dire une personne qui vous connaît bien dans ce problème. Ne tombez pas dans le piège de la confiance absolue.

Cancer

Un léger désaccord avec une personne proche ou une connaissance lointaine pourrait être résolu si vous acceptiez de faire des concessions. Ne soyez pas buté, restez bloqué sur des positions intransigeantes ne ferait qu'envenimer les choses. Une issue favorable se dessine.

Lion

On cherchera sans doute à vous cacher quelque chose dans une intrigue sentimentale, ne soyez pas dupe de cette manœuvre intrépide. Il faudra clairement faire entendre votre version des faits. Cela pourrait rendre service à quelqu'un proche de vous de connaître la vérité.

Vierge

Quelque chose d'important va survenir sans crier gare, ce qui clarifiera certains points importants dans votre vie courante. Mais comme le moral est de la partie vous n'aurez qu'à vous louer de ce qui vous arrive. Faites néanmoins attention à votre forme. Evitez les abus.

Balance

Quelque chose d'important va survenir ce qui clarifiera certains points primordiaux dans votre vie. Mais comme le moral est bon vous n'aurez qu'à vous féliciter de ce qui arrive. Faites très attention à votre forme. Ne vous fatiguez pas trop et évitez les abus trop fréquents.

Scorpion

Vos sentiments et vos émotions seront difficiles à contrôler. Il serait donc souhaitable de remettre les décisions sentimentales importantes à plus tard. Vous pourrez les prendre dès que les choses commenceront à se calmer pour vous. Vous avez le vent en poupe.

Sagittaire

Votre moral s'améliorera de jour en jour car tout semblera vous sourire pour de bon. Acceptez sans arrière pensée la bonne proposition qui vous sera faite. Vous serez sensible à cette marque de déférence. De nouvelles circonstances favorables amélioreront votre dynamisme.

Capricorne

Vous aurez sans doute une décision importante à prendre dans vos affaires. Ne le faites surtout pas à la légère. Même si cet acte en apparence anodin ne vous paraît pas tellement important aujourd'hui, il peut avoir des répercussions déterminantes dans un proche avenir.

Verseau

Vous pouvez compter sur la chance de retrouver un moral neuf car on vous fera part de certaines dispositions qui vous conviendront parfaitement. Croiser les doigts car cela ne saurait s'arrêter là. C'est une cascade d'événements heureux qui vous attendent.

Poissons

Vous pouvez avoir confiance, vous saurez assumer sans craintes les responsabilités qui vous seront confiées. Vous saurez trouver l'énergie indispensable à la réalisation de votre mission. Des changements importants sont à prévoir, soyez disponible à toutes les éventualités.

LA SELECTION DU JOUR

ARTE

22h15

Palindromes

Réalisateur : Todd Solondz. Avec Matthew Faber (Mark Wiener), Angela Pietropinto (Mme Viener), Bill Buel (Mr Wiener), Emani Sledge (Dawn Aviva), Ellen Barkin (Joyce Victor).



Aviva Victor a douze ans et veut à tout prix être maman. Elle fait tout pour que son rêve devienne réalité et parvient presque à ses fins. Ses projets contrecarrés par ses parents, elle fait une fugue. Décidée à être enceinte, elle se perd dans un monde à l'opposé du sien, moins raisonnable mais plus fertile en opportunités. Comme nombre de voyages, celui d'Aviva forme une boucle et se termine là où il a commencé. Bien malin qui saura dire si Aviva en sortira véritablement différente.

FRANCE 3

22h35

Je suis un assassin

Réalisateur : Thomas Vincent. Avec François Cluzet (Ben Castelano), Karin Viard (Suzy Castelano), Bernard Giraudeau (Brice Kantor), Anne Brochet (Lucie Kantor), Jacques Spiesser (Kouznetsov).



Un auteur de romans policiers, qui ne parvient pas à trouver un éditeur pour être publié, accepte d'assassiner l'ancienne femme d'un célèbre écrivain, en échange d'une importante somme d'argent. Il espère que ce meurtre ne sera qu'une parenthèse. Mais le sang est un voyage sans retour.

CANAL+

19h50

Love (et ses petits désastres)

Présentateur : Alek Keshishian. Réalisateur : Alek Keshishian. Avec Brittany Murphy (Emily Jackson «Jacks»), Matthew Rhys (Peter Simon), Catherine Tate (Tallulah Riggs-Wentworth), Santiago Cabrera (Paolo Sarmiento), Eliot Cowan (James Widstone).



Travaillant dans un prestigieux magazine féminin à Londres comme assistante de rédaction, Emily Jackson - «Jacks» - est la reine des entremetteuses pour ses amis de toujours : Peter, son colocataire gay, et Tallulah, croqueuse d'hommes névrosée. A force de caser les autres, Jacks saura-t-elle reconnaître son grand amour le jour où il frappera à sa porte ?



Directeur de la publication : Abdelkrim Tazaroute
direction@lemidi-dz.com
Rédacteur en chef : Said Boucetta
redaction@lemidi-dz.com

Rédaction :
Tél. : 021.93.73.91
Fax : 021.93.65.88
Administration : 021.93.91.05
Publicité : Tél./Fax : 021.93.91.05
publicite@lemidi-dz.com
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -
Tel./Fax : 031.64.17.53

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Réda Mehigueni

Adresse :
12, rue de la Victoire 16106 Rostomia,
Alger
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Extradition de Khalifa : la séance du 2 septembre prochain s'annonce décisive

La justice britannique a décidé de proroger la période de détention du milliardaire algérien Rafik Abdelmoumen Khalifa et ce, jusqu'au 2 septembre prochain, date à laquelle il devra comparaître à nouveau devant le tribunal de Westminster à Londres pour la poursuite de l'examen de son éventuelle extradition en Algérie.

Le juge en charge du dossier, Timoty Workman, a rejeté la demande de la défense de Khalifa de la mise en liberté provisoire et a fixé le 2 septembre



prochain pour une nouvelle séance qui s'annonce décisive dans le feuilleton du procès de Khalifa, condamné à la perpétuité par la justice algérienne pour ce qui est connu "le scandale du siècle". Abdelmoumen Khalifa est tenu de comparaître, tous

les 21 jours, devant le tribunal londonien pour renouveler la période de sa détention et, à chaque fois, ses avocats tentent, en vain, d'obtenir la liberté provisoire conditionnelle, en raison des complications entourant cette affaire.

Des trottoirs squattés à Staoueli



La localité de Staoueli, connue par ses salons de glaces et ses restaurants de brochettes, est devenue, en cette période estivale, une destination très prisée attirant un monde fou, notamment durant les soirées très animées.

Mais le point noir demeure incontestablement ces trottoirs qui ont été squattés

par des restaurateurs sans scrupules au niveau de la rue Amar Gacemi traversant le centre-ville et menant vers Sidi Fredj. Cette situation a engendré des désagréments aussi bien aux automobilistes qu'aux piétons qui se voient souvent obligés d'emprunter la voie réservée aux véhicules avec tous les risques qu'ils encourent.

Le hic est que les propriétaires de ces salons et restaurants ne trouvent aucune gêne à installer des tables et chaises longeant tout le long des trottoirs sans qu'ils en soient inquiétés outre mesure.

De nombreux citoyens se sont plaints de cet état de fait et demandent aux autorités locales de réagir et de mettre un peu de l'ordre devant ce dépassement qui pénalise énormément les usagers de ce boulevard.

Le poète et révolutionnaire Pablo Neruda à l'honneur à Boumerdes

Le poète et révolutionnaire chilien Pablo Neruda est à l'honneur à Boumerdes à la faveur d'une exposition itinérante sur sa vie et ses œuvres, ouverte lundi soir à la maison de la culture Rachid Mimouni du chef lieu de la wilaya. La wilaya de Boumerdes est la 8^e étape inscrite au programme de cette exposition itinérante, qui prévoit une tournée à travers 20 wilaya du pays pour faire connaître ce poète et intellectuel révolutionnaire. La manifestation a été inaugurée en présence d'intellectuels, poètes, artistes et représentants d'associations culturelles de la région et du public. L'assistance a eu le loisir d'admirer quelque 40 photographies en noir et blanc représentant des instantanés de la vie quotidienne du poète défunt captées par la caméra de son ami photographe et artiste Louis Foaro.



Découverte de 33 kgs de kif traité à Ghazaouet

33 kgs de kif traité ont été découverts sur la côte de Tounane dans la commune de Souahliya relevant de la daïra de Ghazaouet par les éléments du service régional de lutte contre les stupéfiants de la wilaya de Tlemcen.

Cette quantité de stupéfiants dissimulée dans une boîte qui flottait sur l'eau, a été découverte par un citoyen qui a aussitôt alerté le service concerné dont les



éléments sont intervenus pour saisir la marchandise prohibée.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les contours de cette affaire.

Ya radjel ! Ya mra !

NUITS BLANCHES

PAR MOUH OU MOUH

Le jour avait depuis un bon moment envahi la chambre par la fenêtre ouverte quand Messaoud fut réveillé par une série de bruits propres au petit matin : des portes qui s'ouvrent et se ferment discrètement, un robinet qui chuinte, des bruits de casseroles. La famille entière s'apprêtait à affronter une nouvelle journée, comme les autres. Sans Messaoud bien entendu. Ce matin-là, il ne se sentait pas du tout en forme, contrairement à Aïcha qui déployait une énergie et un dynamisme incroyables qui faisaient dire à ses enfants qu'elle avait des piles de longue durée, comme dans cette fameuse publicité où l'on voit une équipe de lapins alpinistes escalader un pic. Ce n'était pas le cas de Messaoud qui se définissait ainsi : «Ce n'est pas de ma faute ! Je suis né fatigué !» Ou alors il faisait prévaloir ses trente-trois années de bons et pas toujours loyaux services dans une ingrate administration: trente-trois ans passés à pointer, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il fasse chaud comme aujourd'hui. Prendre le bus et marcher, emprunter quotidiennement le même itinéraire, rencontrer toujours les mêmes têtes... Et même pas un jour de grève pour casser la monotonie des jours. Enfin, il s'était toujours senti comme un mineur de fond qui prenait chaque jour le monte-charge pour aller au charbon.

Quand il se présenta à la cuisine, débraillé et étirant ses vieux membres, victimes des courbatures d'une nuit trop courte, Aïcha le dévisagea en faisant la grimace :

-Ya radjel ! Tu as une mine effrayante ! Va te regarder dans la glace, va ! Tu n'es pas rasé, tu as des cernes ! Tu as mal dormi ?

- Je ne me souviens pas avoir dormi ! Ou plutôt, j'ai dû fermer l'œil au petit matin car j'ai fait d'effroyables cauchemars ! J'ai rêvé que des terroristes me poursuivaient pour me tuer.

- Tu devrais commencer à faire la prière ! C'est à cause de cela que tu as le sommeil troublé par de mauvais rêves.

- Je pense surtout que c'est à cause de l'environnement que je dors mal ! Toi, tu n'as rien entendu du boucan que les gens du premier ont fait ; ils ont dû rentrer à une heure du matin avec leur marmaille et ils ont commencé à s'interpeller et à parler à haute voix dans la cour. Ils sont revenus d'une de ces fêtes avec force coups de feu et youyous. Ils ont gardé la bonne humeur de la noce et sont venus la communiquer avec leurs enfants qui glapissent ou qui pleurnichent : c'est insupportable !! Des voitures et des motos qui passent en faisant un vacarme infernal, comme à une course ! Et ensuite, il m'a fallu endurer une bagarre qui a éclaté dans la rue : certainement des drogués qui ont mal supporté «le voyage». De mon temps, c'étaient les alcooliques invétérés, il y en avait toujours un ou deux par quartier qui faisaient un scandale à chaque fin de semaine. Aujourd'hui, c'est tous les jours ! C'est incompréhensible que les pouvoirs publics ne fassent rien ! Chaque nuit, les drogués tiennent leur congrès en bas, près de magasins. Ils veillent toute la nuit et rentrent se coucher au petit matin en criant, en brailant. Comment veux-tu dormir avec tout ce cirque ?

- C'est normal que tu ne dormes pas bien ! Tu ne fais rien à longueur de journée ! Pour bien dormir, il faut se fatiguer ! Physiquement bien sûr !

M.O.M.



De mon temps, c'étaient les alcooliques invétérés, il y en avait toujours un ou deux par quartier qui faisaient un scandale à chaque fin de semaine.



ALADIN

aladin2006dz@yahoo.fr



Les numéros d'urgence

Le SAMU	:	021 23 50 50
Les pompiers	:	14
Police	:	17
Informations	:	19

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 430 | Mercredi 6 août 2008

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fajr :	4h 19
Chourouq :	5h 58
Dohr :	12h 54
Asr :	16h 41
Maghreb :	19h 52
Icha :	21h 20

LAYALI CIRTA

À DÉFAUT DE STARS, UN CANULAR

Forts embarrassés de la tournure qu'ont pris les choses, les promoteurs se font discrets et laissent entendre, par voix interposées, qu'ils ont été victimes de blocage.

PAR KHALIDA.B

Il s'agit probablement du plus grand canular que les constantinois n'ont jamais vécu. En un temps record, des dizaines d'affiches ont été placardées sur les murs des principales artères du centre-ville invitant les Constantinois à assister à un méga-spectacle. Parmi les artistes cités, il n'y a rien que des stars à l'image de Khaled, Nancy Adram la Libanaise ou Thamer Hosny, en plus de Zehouania. L'info a fait le tour de la région et les promoteurs du spectacle ont en rajouté en annonçant la tenue d'un gala de boxe professionnelle avec en tête d'affiche Benguesmia "himself". Vraiment de quoi réveiller l'antique Cirta en panne de spectacle et de réjouissance! Même



la radio locale s'y est mise pour annoncer que la vedette égyptienne Thamer Hosny aurait exprimé son vœu de venir à Constantine. Tous ces spectacle entraient dans le cadre d'un festival dénommé "Layali Cirta", du 4 au 26 août et dont le commissaire désigné par les promoteurs n'est autre que l'actuel responsable du théâtre de verdure de Constantine. jusqu'à aujourd'hui aucun spectacle n'a eu lieu.

On a annoncé que Zehouania est venue, mais personne ne peut le confirmer. On a même laissé entendre qu'il y a eu un blocage de la part des autorités. Le directeur de la culture est quant à lui catégorique: "Ce festival n'est pas officiel et son commissaire n'est autre pas agréé, en plus les promoteurs n'ont même pas un registre de commerce". Voilà, c'est clair, net et précis. L'Opération est louche et les

constantinois ont le droit de s'interroger maintenant sur ces "gens désintéressés" en mesure de convaincre des stars internationales de venir se produire à Constantine, alors que sur le plan organisationnel, il y a en plus des incohérences! que cache cette initiative? Ses promoteurs ignoraient-ils que toute manifestation ou festival doit bénéficier de l'aval du ministère de la Culture? Qui les a autorisé à placarder leurs affiches? On n'invite pas Nancy Adram aussi facilement. Les concerts de la libanaise ont toujours attiré des dizaines de milliers de spectateurs. A Marrakech, on a failli frôler l'émeute en 2006 lorsqu'elle a chanté devant 200.000 personnes. Sa venue avait même provoqué une levée de bouclier de la part des islamistes....Alors ce n'est pas sérieux. Nancy Adjrem à Constantine! Apparemment forts embarrassés de la tournure qu'ont pris les choses, les promoteurs se font discrets et laissent entendre, par voix interposées, qu'ils ont été victimes de blocage. Pauvres constantinois, car ce sont eux les vraies victimes de ce tapage odieux et plein de mépris.

K. B.

ANNABA

19 harragas arrêtés par les garde-côtes

La criminalisation de l'émigration clandestine décrétée récemment par les autorités ne semble pas en dissuader outre mesure les candidats, de plus en plus nombreux, en dépit des interceptions quotidiennes et des arrestations en séries d'émigrants clandestins. Après les 51 harragas arrêtés il y a une semaine à peine, 19 autres ont été capturés par les garde-côtes du littoral annabi, hier matin, à 2 miles de la plage de Oued Bagrat, lieu désormais de prédilection des vagues d'expédition en direction des côtes italiennes. Les 19 émigrants qui étaient à bord d'une embarcation de fortune ont été «donnés» par UN dealer pour se venger d'avoir été empêché de partir en leur compagnie. Les 19 harragas vont être différés devant le procureur de la république conformément à la loi, a déclaré à la presse le premier responsable du GTGC (commandement territorial des garde-côtes). Dix parmi ces émigrants sont originaires de Annaba, cinq d'El-Taraf et deux de Jijel. Notons en fin que 32 harragas, âgés entre 20 ans et 35 ans, ont pu atteindre sain et sauf l'autre rive de la méditerranéen, dans la matinée d'hier.

M. Rafrat

«Je pourrais te mépriser, je te plains»

Juste UNmot

Par Ghania Khelifi



Chaque été, peut-être l'effet de la chaleur, un feuilleton donne du grain à moudre aux désœuvrés. Pour l'édition 2008, c'est le caricaturiste français Siné qui régale à ses dépens bien sûr. Tout a commencé par une chronique dans son hebdomadaire Charlie Hebdo. Siné, réputé pour son ton cru et vif, y écrit que le fils Sarkozy s'apprêtait à se convertir au judaïsme avant d'épouser une jeune juive milliardaire, la fille Darty, et de commenter : « Il ira loin ce petit. » Pas de quoi ébranler les fondements de la République, si ce n'est que Val, le directeur de l'hebdomadaire, devait comme on dit chez nous «une louche de sel» à Siné. Philippe Val, qui avait au nom de la sacro-sainte liberté d'expression publié les caricatures du prophète Mohamed, a licencié son caricaturiste de 79 ans pour cause d'antisémitisme. Comme d'habitude, tout l'establishment sarkozyste — dont le maire socialiste de Paris qui soigne son électorat, le journal Libération qui tient aux bonnes grâces de son patron Rotshild — lui a emboîté le pas, chargeant Siné de tous les maux de la Terre. Procès, indignation, lynchage de tous les opportunistes et même menaces de mort de quelques fanatiques tapis derrière l'anonymat du Net. Inutile de présenter Val qui nous avait gavés de toutes les définitions de la liberté d'expression pour justifier la publication des caricatures contre les musulmans. Il avait bruyamment revendiqué le droit de critiquer l'Islam qui devait, selon lui, être traité comme les autres religions. Parfait. Écoutons l'avocat Bigot, spécialiste en droit de la presse, à propos de l'affaire Siné : « Philippe Val veut aller au-delà de la loi, c'est une forme de terrorisme intellectuel. » Il estime que dans la chronique incriminée « il n'y a pas d'outrage ou d'injures envers un groupe religieux dans son entier ». Dessiner des bombes sous le turban du prophète de centaines de millions de musulmans est en revanche une offense et une injure que Val n'a pas hésité à répéter. Pourtant, ce serait faire grand cas de l'intégrité intellectuelle de ce Val en ne l'accusant

Tout d'abord, il y eut un coup de fil du clan Sarkozy. Siné comme Franz Olivier Giesbert, PDG du Point, et Patrick Poivre d'Arvor, présentateur vedette de TF1, ont payé de leurs postes leur «impertinence» envers le président ou l'un de ses proches.

que de partialité ethnico-religieuse. Ses motivations sont moins glorieuses. Tout d'abord, il y eut un coup de fil du clan Sarkozy. Siné comme Franz Olivier Giesbert, PDG du Point et Patrick Poivre d'Arvor, présentateur vedette de TF1, ont payé de leurs postes leur « impertinence » envers le président ou l'un de ses proches. Val a obtempéré, contre l'avis d'une partie de sa rédaction et de nombreux intellectuels. Viré Siné ! Guy Bedos, l'humoriste engagé dans plusieurs combats humanitaires, n'a pas mâché ses mots dans une lettre adressée au directeur de l'Hebdo. Lettre qu'il termine par : « Je pourrais te mépriser, je te plains. » Autre squelette dans le placard de Val : l'affaire Clearstream. Siné avait défendu un journaliste de l'Hebdo qui avait écrit des articles contraires aux intérêts des amis de Val, impliqués dans le scandale Clearstream. Les malheurs du vieux caricaturiste, qui n'a en rien perdu de son mordant, sont surtout dus à ses positions politiques. Ami de maître Vergès, l'avocat du FLN, il avait été parmi ceux qui ont caché et aidé les Algériens traqués par la France coloniale. Il s'est ensuite déclaré publiquement pro-palestinien non pas par antisémitisme mais par rejet de la répression du peuple palestinien par Israël. Il dit lui-même à qui veut l'entendre qu'il est contre tous les racismes, toutes les injustices. Finalement, dans cette énième chasse aux sorcières sous couvert d'antisémitisme, cela aurait pu être pour sexisme, racisme ou homophobie, les rôles restent sans changement. Les intérêts opportunistes se drapent des oripeaux de la dignité prétendument bafouée pour tirer à bout portant sur ceux qui osent encore en France dire ce qu'ils pensent des gouvernants ou des injustices ou, du moins, ce qu'ils considèrent comme telles. Dommage pour Charlie Hebdo qui fut un bastion de la liberté d'expression les premières années de sa création. Dommage pour la liberté de penser. Dommage pour ceux dont nous sommes qui croyaient que la pensée unique était la plaie de nos seules sociétés.

G. K.